



CAP-N
Partenaire de confiance



Wallonie Entreprendre

Mission « ÉTUDE D'OBJECTIVATION DES FLUX CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES WALLONS »

Cahier spécial des charges n° 2023/02

Actualisation du volet quantitatif – Novembre 2024

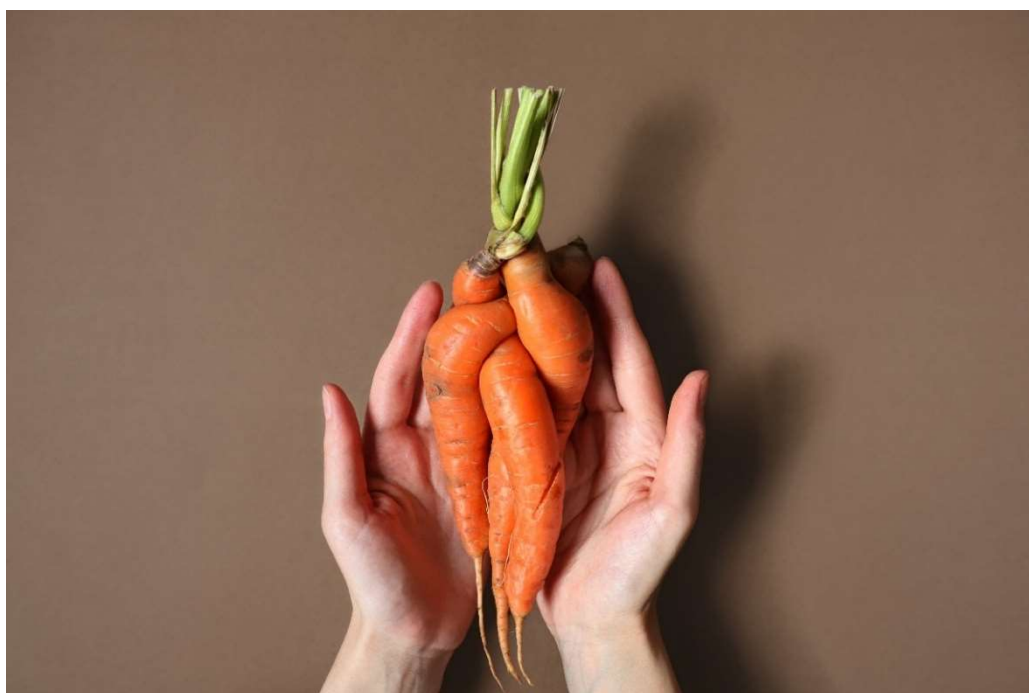


TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction.....	4
1.1	Contexte et objectifs de l'étude	4
1.2	Structure du rapport	5
2	Analyse quantitative – actualisation 2024	7
2.1	Objectifs.....	7
2.2	Méthodologie	7
2.2.1	Etape 1 : Sélection des acteurs pertinents sur les filières circuits courts sur base de l'outil de recherche Inoopa	7
2.2.2	Etape 2 : L'outil de caractérisation des entreprises d'un point de vue territorial de SPI	9
2.2.2.1	Analyse 360°	9
2.2.3	Traitement itératif des données entre les étapes 1 et 2.....	12
2.3	Limites de la méthodologie	17
2.3.1	Sélection des acteurs (étape 1)	17
2.3.2	Caractérisation des entreprises (étape 2 – Leodica / Graydon).....	17
2.4	Séquence méthodologique de l'analyse quantitative.....	18
2.5	Caractéristiques générales des acteurs du circuit court alimentaire wallon – Actualisation 2024	18
2.5.1	Caractéristiques de l'ensemble de départ	18
2.5.1.1	Données générales	18
2.5.1.2	Données spécifiques (filières et places dans la chaîne de valeur)	20
2.5.2	Caractéristiques de l'ensemble Leodica	22
2.5.2.1	Données générales	23
2.5.2.2	Données spécifiques (filières et places dans la chaîne de valeur)	26
2.6	Les indicateurs Leodica pour les acteurs du circuit court alimentaire wallon	27
2.6.1	Le poids territorial du circuit court alimentaire wallon.....	27
2.6.1.1	Préambule méthodologique.....	27
2.6.1.2	Ensemble de comparaison	28
2.6.1.3	La valeur ajoutée territoriale du circuit court alimentaire wallon	28
2.6.1.4	La pérennité financière du circuit court alimentaire wallon.....	29
2.6.1.5	La croissance du circuit court alimentaire wallon	30
2.6.2	Emploi et productivité du travail.....	31
2.6.2.1	L'emploi direct généré par le circuit court alimentaire wallon	31
2.6.2.2	L'emploi indirect généré par le circuit court alimentaire wallon	32
2.6.2.3	La productivité du travail (VAPO).....	34

2.6.3	Indicateurs financiers	35
2.6.3.1	Le risque de défaillance.....	35
2.6.3.2	La couverture des dettes par le cash-flow d'exploitation.....	36
2.6.3.3	Le score de résilience financière	38
2.6.3.4	Le niveau d'autofinancement des investissements	38
2.6.3.5	Le taux de solvabilité	39
2.7	Les indicateurs Graydon pour les acteurs du circuit court alimentaire wallon.....	40
2.7.1	Le risque de défaillance de Leodica et le rating Graydon	40
2.8	Conclusion de l'analyse quantitative.....	42
2.9	Cartographie des acteurs du circuit court alimentaire wallon (extrait du rapport BI)	43
3	Annexes	44
	Annexe 1 - Description des indicateurs et marqueurs Leodica.....	45
	Annexe 2 - Rapport BI.....	46

1 Introduction

1.1 Contexte et objectifs de l'étude

Le présent document a été rédigé par le consortium *EcoRes - Groupe One – CAP-N – INOOPA - SPI* dans le cadre d'une mission qui leur a été confiée par Wallonie Entreprendre, ayant pour objet **l'étude d'objectivation des flux circuits courts alimentaires wallons** (cahier spécial des charges n° 2023/02).

L'objet de la mission est la prestation de services pour une étude d'objectivation des flux alimentaires au sein de **différentes filières** commercialisées via des circuits courts afin de connaître la **part des circuits courts** en Wallonie, de constater leur évolution et de définir une **ambition de développement économique** de ce secteur.

Plus précisément il s'agit de **quantifier**, de **cartographier**, de **catégoriser** et d'**analyser les flux** des circuits courts alimentaires des différentes filières **en Wallonie** et d'établir un diagnostic et des recommandations afin de **soutenir Wallonie Entreprendre** dans sa mission de sensibilisation, d'accompagnement économique et de facilitation au financement des entreprises relevant des circuits courts alimentaires en Wallonie.

Comme repris dans le **Plan national pour la Reprise et la Résilience de la Belgique**, le circuit court est entendu comme étant un **mode de commercialisation des produits agro-alimentaires** qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un nombre très limité d'intermédiaires en fonction de la filière alimentaire et une répartition de la marge de manière équitable sur tous les acteurs de la chaîne. Il n'y a pas de notion géographique aux circuits courts, le producteur peut être proche ou non du consommateur. Il n'y a pas non plus de limite en termes de frontières.

Alors que la **crise COVID** a boosté la demande en circuit court en B2C et pour les distributeurs, elle a très fortement fragilisé les autres entreprises actives dans le circuit court. La demande chez les particuliers ne s'est pas maintenue au-delà des confinements successifs. Ensuite, l'explosion des prix de l'énergie pèse négativement sur le budget des approvisionnements alimentaires pour les ménages et pour les acheteurs B2B, mais l'effet est plus fort pour les ménages.

Enfin, la **flambée des prix des produits alimentaires** vient impacter la marge brute des transformateurs et distributeurs. Dans ce contexte, on comprend que tout le secteur est sous pression, à l'aube d'une perspective de récession économique qui se traduit déjà par une baisse du volume d'activité. Si les acteurs devront faire preuve d'optimisation et d'innovation pour répondre à ces défis de taille, le rôle de pouvoirs publics prend d'autant plus son sens.

Diverses **mesures** ont été initiées dans le cadre des mesures du plan de relance afin de soutenir le développement des circuits courts. Mais les défis de la transition d'un système alimentaire sont nombreux, a fortiori dans un contexte de crises à répétition et des mesures de soutien, d'accompagnements aux changements et de construction de filières seront encore nécessaires.

Les objectifs opérationnels de la mesure 3.6.7. visent notamment à encourager une agriculture de qualité, génératrice de valeur ajoutée et d'emplois décemment rémunérés, et engagée durablement dans la transition climatique et environnementale. Un des enjeux clés de la relocalisation de l'alimentation est d'optimiser les débouchés, afin d'assurer l'écoulement local de la production wallonne et de participer à garantir un revenu rémunérateur aux agriculteurs.

C'est dans ce cadre que le **Centre de référence des circuits courts** de Wallonie Entreprendre est doté de moyens afin de soutenir le développement et la croissance des acteurs économiques actifs dans des circuits courts alimentaires et, de réaliser les objectifs suivants :

- Augmenter le nombre d'acteurs en circuit court sur la chaîne de valeur ;
- Faciliter les interactions et les coopérations entre les acteurs en circuits courts ;
- Professionnaliser ces acteurs ;
- Aider ces acteurs à un changement d'échelle ;
- Favoriser un revenu décent et améliorer leur viabilité.

Les **défis** du circuit court sont donc plus importants aujourd'hui qu'hier. Diverses études ont pointé le manque de données et de connaissances suffisantes pour pouvoir piloter, suivre, accompagner de façon efficiente et systémique le développement des circuits courts.

La présente mission, qui répond à juste titre à ce besoin, a porté sur **3 phases** :

- 1) Une **phase quantitative** portant sur la définition de KPI du circuit court, la récolte et la modélisation des données, ainsi que l'analyse des résultats ;
- 2) Une **phase qualitative** visant à récolter des informations à caractère économique auprès de différents acteurs institutionnels, acteurs de l'accompagnement et acteurs économiques présents sur l'ensemble de la chaîne de valeur ;
- 3) La **soumission de propositions** basées sur la combinaison de ces deux analyses et visant à l'utilisation efficiente des soutiens publics pour le développement du circuit court.

Au niveau des **filières priorisées**, il s'agit des filières dans lesquelles les acteurs de la production et de la transformation en circuit court sont actifs, mais aussi des produits les plus recherchés par le consommateur. Aussi l'étude s'est intéressée prioritairement à ces filières : fruits et légumes, pommes de terre, viandes, oeufs et produits laitiers.

1.2 Structure du rapport

Visant à répondre aux objectifs opérationnels précités, le rapport initial de 2023 comportait six parties :

- ✓ Une note de cadrage sur la notion de « circuit court » visant à spécifier les types de circuit court abordés dans le cadre de l'étude (Section 2) ;
- ✓ La présentation des données, des analyses et des conclusions relatives au volet quantitatif de l'étude (Section 3) ;
- ✓ La présentation des données, des analyses et des conclusions relatives au volet qualitatif de l'étude (Section 4) ;
- ✓ La présentation du panorama des dispositifs de financement et d'accompagnement pour les acteurs économiques en circuits courts alimentaires (Section 5) ;
- ✓ Des recommandations à l'attention de Wallonie Entreprendre et relatives aux dispositifs de soutien pour le développement des circuits courts (Section 6).

Quant au **rapport 2024** prévu dans le marché, celui-ci **vis** l'**actualisation des données du volet quantitatif**.

Il comporte trois parties :

- ✓ Un rappel de la méthodologie de collecte, traitement et analyse des données
- ✓ Une analyse actualisée des données disponibles par filière et maillon
- ✓ Un rapport BI actualisé réalisé à partir des données Leodica et des données Graydon portant sur les indicateurs suivants relatifs aux circuits courts :
 - Le poids territorial
 - La valeur ajoutée
 - Les acteurs du circuit-court répertoriés par Leodica
 - La valeur ajoutée territoriale du circuit court alimentaire wallon
 - La pérennité financière du circuit court alimentaire wallon
 - La croissance du circuit court alimentaire wallon
 - L'emploi direct et indirect
 - La productivité du travail (VAPO)
 - Le risque de défaillance
 - La couverture des dettes par le cash-flow d'exploitation
 - Le niveau d'autofinancement des investissements
 - Le rating Graydon et le score international Creditsafe
 - Le risque de défaillance de Leodica et le rating Graydon

2 Analyse quantitative – actualisation 2024

2.1 Objectifs

Cette partie a pour objectif l'identification, l'inventaire, la récolte et l'analyse quantitative de données statistiques consolidées et permettant d'établir des indicateurs économiques et financiers sur les circuits courts alimentaires en Wallonie.

Concernant les acteurs économiques, les données utilisées sont les suivantes :

- Nombre d'acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, logisticiens...)
- Secteurs d'activités (sur base des codes NACE-BEL)
- Qualification et quantification
- Statuts juridiques des acteurs : indépendant, exploitant agricole, entreprise (SA, SRL, SC, ASBL, SC FS ...)
- Siège social de ces acteurs
- Taille (nombre d'ETPL...)
- Volume estimé du Chiffres d'affaires et évolution après la crise Covid (2022)
- Impact territorial
- Indicateurs financiers

Ces données quantitatives font l'objet d'une analyse et seront actualisées annuellement sous forme d'indicateurs économiques (= baromètre annuel des circuits courts). Cette mise à jour sera menée sur 3 ans.

Les données statistiques complètes sont intégrées dans le Rapport BI (onglets du rapport extractables en Excell) en vue d'être exploitées pour diffuser les résultats de l'étude dans le respect des règles RGPD.

2.2 Méthodologie

2.2.1 Etape 1 : Sélection des acteurs pertinents sur les filières circuits courts sur base de l'outil de recherche Inoopa

Cette recherche a été effectuée à l'aide de tags qui ont été affinés sur base de la définition des circuits courts proposée par Wallonie Entreprendre et en collaboration avec ce dernier. Plusieurs itérations ont été opérées en vue d'arriver au résultat le plus pertinent possible.

Le processus de constitution de l'information de la part d'Inoopa est le suivant :

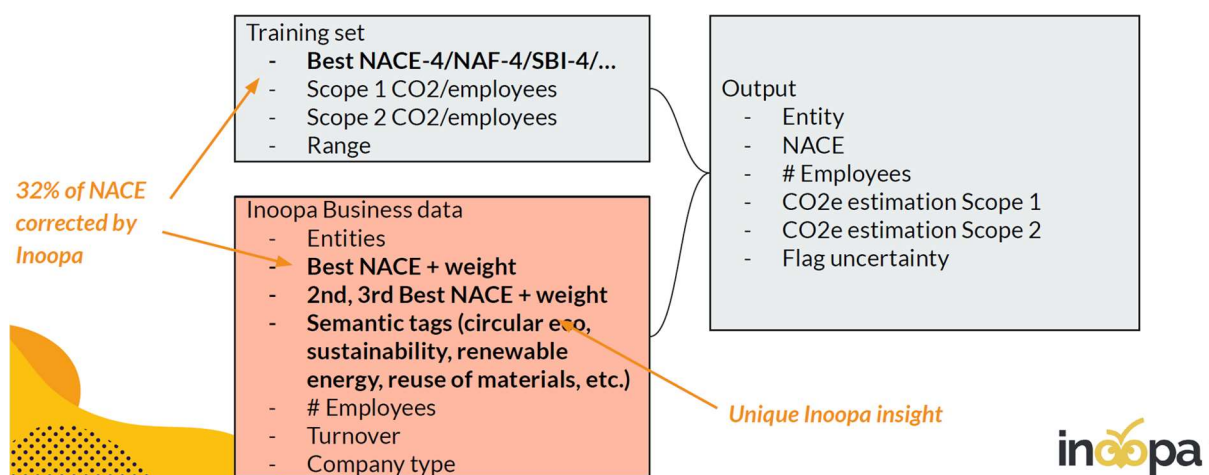
- Collecte de toutes les informations sur les entreprises et les indépendants
- Matching de ces informations avec diverses sources telles que Google, des sites internet, Facebook, LinkedIn, Instagram...
- Chaque société reçoit un « vecteur » qui décrit son activité
- Enrichissement de ces données auprès de tiers (données financières...)

L'output consiste en un listing de données (publiques, détenues par Inoopa ou utilisables) qui permettent de sortir l'ensemble de la population d'entreprises et indépendants sur une thématique voulue. Cela se fait grâce à des mots clés associés aux activités de l'entreprise définie sur base de l'intelligence artificielle.

Tout ce processus se produit dans le respect total de la réglementation RGPD.

Inoopa CO2 Methodology

Machine learning model to predict CO2 emissions at the company level



Les données mise à disposition dans le cadre de cette étude sous forme de listing pour l'ensemble de la population pertinente sont les suivantes :

- Code BCE
- Adresse
- Nom
- Best code NACE
- Nombre d'unités d'établissement
- Statut légal
- Classe ONSS
- Site internet

Ce listing a ensuite été utilisé par SPI pour déterminer différents indicateurs (voir section suivante).

Limites du modèle Inoopa

Chaque entreprise reprise dans les résultats est à considérer de manière entière. Il n'existe donc pas de ventilation d'activité au sein de groupes, de filiales ou d'entreprise individuelle. Le degré de fiabilité de l'information est de 93%. Il est très important de pouvoir définir correctement le concept de circuits courts pour viser la plus grande fiabilité possible des informations qui seront transmises. Pour ce faire, la participation du client et des autres membres du consortium a été nécessaire afin de répondre au mieux à la demande.

A ce jour, cette étape d'identification d'entreprises a donné lieu à un listing contenant l'ensemble des acteurs économiques entreprises / indépendants *tagués* circuits courts en Wallonie. Ce listing sera actualisé une fois par an les trois prochaines années (au mois de septembre). Ce tag circuits courts vise à collecter toutes les entreprises actives sur la chaîne de valeur alimentaire (de la production à la

distribution), toutes filières confondues avec les caractéristiques retenues dans la définition proposée par Wallonie Entreprendre.

Un premier filtre test sur la filière a été réalisé par Inoopa grâce à quelques tags génériques a permis d'identifier 26.402 acteurs économiques (avec numéro d'entreprise). Cependant, ce listing a été écrémé par un travail d'analyse et d'affinage des mots clés en vue d'obtenir un listing plus précis et pertinent. Ces données extraites en format CSV peuvent être directement exploitées par le client.

Le listing d'entreprises extrait par INOOPA a servi de base pour l'analyse des données et la caractérisation des entreprises de la part de SPI.

2.2.2 Etape 2 : L'outil de caractérisation des entreprises d'un point de vue territorial de SPI

Avec son outil de caractérisation des entreprises d'un point de vue territorial, SPI peut fournir les données nécessaires à l'évaluation de la part du circuit court alimentaire en Wallonie et de son évolution sur les cinq dernières années.

Cet outil se base sur les données des comptes annuels et, au moyen d'une méthodologie développée par le Professeur Didier Van Caillie des HEC ULiège, il permet de déterminer le poids territorial d'une entreprise ou son influence dans le développement économique de sa région ou du pays.

A celui-ci, l'outil ajoute 18 indicateurs-clés (ratios) d'équilibre qui permettent un diagnostic territorial à 360° de l'entreprise. Les différents équilibres abordés ainsi que les ratios correspondants sont disponibles en Annexe.

Enfin, 7 marqueurs caractérisent différents aspects de l'entreprise. Ils sont également présentés en Annexe.

Dans le cadre de cette mission, une sélection d'indicateurs jugés pertinents a été opérée.

2.2.2.1 Analyse 360°

Récemment et spécifiquement développé pour les accompagnateurs à la demande de l'ex Sowalfin, aujourd'hui Wallonie Entreprendre, l'outil ci-décrit en 5 familles de 3 ratios opérationnels permettant **une vue financière de l'entreprise à 360°**. Les ratios retenus permettent de nourrir un dialogue avec le chef d'entreprise dans le sens où ils reflètent des données de gestion.

Famille	Ratio	Description
Évolution de la liquidité	Quick ratio	Liquidité au sens large, à savoir la capacité de l'entreprise à payer toutes ses dettes à court terme avec ses actifs d'exploitation (stocks & créances) et de trésorerie (comptes bancaires).
	Current ratio	Liquidité au sens strict, à savoir la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme avec ses avoirs de trésorerie (comptes bancaires) et ses créances sur clients (les factures émises).
	Liquidité immédiate	Liquidité immédiate, à savoir la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes de très court terme (ONSS & TVA surtout) avec ses avoirs de trésorerie (comptes bancaires).
Évolution de la rentabilité	Return on equity	Rentabilité nette des fonds qui appartiennent à l'entreprise : qu'ont-elles rapporté comme résultat net final au terme du dernier exercice ?
	Return on assets	Rentabilité nette du patrimoine total de l'entreprise (son actif) : quel résultat net a-t-elle réussi à générer au terme du dernier exercice ?
	Rotation de l'actif	Rotation de l'actif : combien d'euros de chiffre d'affaires l'entreprise a-t-elle généré avec un euro de patrimoine (d'actif) ?

Évolution de la valeur ajoutée	Taux de valeur ajoutée	Pourcentage du chiffre d'affaires que l'entreprise a généré en tant que valeur ajoutée une fois déduits ses achats hors de l'entreprise (approvisionnements et services et biens divers).
	Part des frais de personnel dans la valeur ajoutée	Pourcentage de la valeur ajoutée générée par l'entreprise consacré à la rémunération de son personnel.
	Part du résultat ajouté dans la valeur ajoutée	Pourcentage final de la valeur ajoutée que l'entreprise parvient à créer une fois payés tous les facteurs de production qu'elle a utilisés (personnel, immobilisé, dettes).
Évolution de la solvabilité	Taux de solvabilité	Pourcentage des ressources financières totales de l'entreprise (son passif) représenté par les fonds qui lui appartiennent (ses fonds propres).
	Couverture des dettes par le <i>cash-flow</i>	Pourcentage des dettes totales de l'entreprise qu'elle pourrait rembourser en y affectant l'intégralité de son <i>cash-flow</i> d'exploitation, à savoir le volume de ressources financières nettes que son activité a produit au cours de la dernière année.
	Équilibre d'endettement	Mesure de l'horizon d'endettement dominant de l'entreprise, via le rapport entre les dettes à moins d'un an et les dettes à plus d'un an.
Évolution de l'équilibre	Fonds de roulement net	Part de l'outil de production total (actifs immobilisés) financée par des ressources financières disponibles à long terme pour l'entreprise (fonds propres et dettes à long terme).
	Besoin en fonds de roulement	Part du financement obtenu via les délais de paiement des fournisseurs utilisée pour financer les stocks et les créances commerciales de l'entreprise.
	Durée de l'activité à financer	Écart entre le délai moyen de paiement des clients et le délai moyen de paiement accordé par les fournisseurs (+ : à financer, - : encore disponible).

Ces différentes valeurs sont disponibles pour les cinq dernières années disponibles pour le poids territorial et les indicateurs-clés et les trois dernières pour les marqueurs et l'analyse à 360°.

La limite de cet outil réside dans le fait qu'il se base sur les données des comptes annuels. Ainsi, il reprend toutes les entreprises dont le siège social se situe en Belgique et qui publient des comptes annuels. Ne sont pas repris, entre autres, les indépendants en personnes physiques puisqu'ils ne publient pas de comptes.

Lorsque la sélection requise porte sur un territoire infranational, se pose le problème des unités d'établissements dont le siège social est hors de celui-ci. Ce problème peut être aisément résolu en prenant le poids territorial ainsi que les différents indicateurs et marqueurs calculés au niveau du siège social.

Bien entendu, tous ces indicateurs permettent au travers de leur agrégation d'étudier un territoire, une filière telle le circuit court alimentaire, un secteur d'activité sur base des codes NACE ou tout autre groupe d'entreprises.

Les indicateurs pour connaître la part du circuit court alimentaire en Wallonie et son évolution.

En utilisant les indicateurs de poids territorial, il est possible d'enrichir les données des entreprises identifiées par Inoopa comme acteurs du circuit court alimentaire afin de

- déterminer leur part et leur influence dans l'économie Wallonne,
- déterminer leur santé financière,
- déterminer si elles sont ou non en croissance.

La valeur ajoutée territoriale

Il s'agit d'un indicateur synthétique présenté comme une cote sur 50. Il prend en compte la création de valeur ajoutée, la productivité du travail (valeur ajoutée par personne occupée, VAPO), l'emploi direct et indirect et la part des actifs immobilisés dans l'actif total.

Il détermine dans quelle mesure une entreprise est structurante pour le territoire wallon, c'est-à-dire dans quelle mesure elle contribue au développement économique de celle-ci. Si le score excède 25/50, l'entreprise est structurante.

La pérennité financière

Présenté comme une cote sur 50, cet indicateur synthétique prend en compte les indicateurs traditionnels de santé financière (liquidité, solvabilité et couverture des dettes par le *cash-flow* d'exploitation (ratio de Beaver)) ainsi que la variabilité du *cash-flow* d'exploitation et de la valeur ajoutée.

Si le score excède 25/50, l'entreprise est financièrement saine.

La maîtrise de la croissance

Cet indicateur synthétique détermine dans quelle mesure l'entreprise a connu sur les trois derniers exercices une croissance et si elle a pu maîtriser celle-ci.

Il prend en compte l'évolution de l'emploi direct, de la productivité du travail (VAPO), des actifs immobilisés, du *cash-flow* d'exploitation et du ratio besoin en fonds de roulement sur chiffre d'affaires.

Autres indicateurs utiles

Outre les indicateurs du poids territorial et par rapport à la demande, l'outil Leodica fournit les données suivantes qui nous paraissent utiles à l'analyse du circuit court :

- l'emploi indirect individuel,
- l'impact sur l'emploi indirect (*Relative Employment Index*, REI) ou combien d'emplois indirects pour un emploi direct,
- le chiffre d'affaires réel si publié sinon, sur base d'une méthodologie du Professeur Van Caillie, trois estimations de celui-ci (basse, probable, haute),
- le *cash-flow* d'exploitation,
- la valeur ajoutée,
- la productivité du travail (VAPO),
- le marqueur de risque de défaillance et son évolution sur trois ans (voir Annexe pour la définition).

En fonction des besoins de l'analyse, d'autres indicateurs pourraient bien entendu être utilisés.

Le périmètre des données de l'outil de caractérisation par rapport aux entreprises identifiées par Inoopa

Les données fournies par la SPI se basent sur les entreprises – avec des comptes annuels déposés – identifiées par Inoopa comme acteurs du circuit court alimentaire. La population traitée a donc été celle ressortant de l'analyse d'Inoopa selon la méthodologie décrite plus haut.

L'actualisation des indicateurs sur 3 années sera consultable au travers d'un **rapport dynamique BI** avec 2 pages « sélection des entreprises individuelles » et « agrégation dynamiques selon les filtres ». Les données sont exportables en format xls.

Pour les entreprises identifiées par Inoopa mais non répertoriées dans LEODICA, Wallonie Entreprendre a fourni sous forme XLS les informations financières GRAYDON sur base du numéro BCE. Même si beaucoup plus limitées que les données Leodica, ces informations ont été intégrées dans l'outil d'analyse (rapport dynamique).

Ce volet permet ainsi d'avoir un regard sur l'ensemble de la filière, en ce compris les entreprises en personne morale et les indépendants personnes physiques qui ne déposent pas de comptes.

2.2.3 Traitement itératif des données entre les étapes 1 et 2

La méthodologie proposée par le consortium dans le cadre de l'objectivation quantitative des acteurs circuits courts en Wallonie repose sur la recherche d'acteurs économiques (disposant d'un numéro d'entreprise) identifiés par les outils d'intelligence artificielle et d'analyse sémantique d'Inoopa qui effectuent des requêtes par mots clés dans un grand nombre de bases de données publiques et privées (dans le respect du RGPD : intérêt légitime).

Ces requêtes se sont déroulées sur trois itérations principales avec des moments d'analyse de résultat et recalibrage entre chacune.

La première itération consistait à partir d'un spectre de mots clés assez large afin d'identifier les acteurs économiques qui ressortaient des bases de données.

Les mots clés utilisés étaient :

CSA	Magasin à la ferme
Circuits courts	Pas d'intermédiaire
Vente directe	Répartition de la marge
Marchés locaux	Production
Local	Transformation
Du producteur au consommateur	Stockage
Vente à la ferme	Logistique
	Distribution

De cette requête sont sortis environ 10.974 numéros d'entreprises tous codes NACE confondus. 985 d'entre eux ont été retirés de cette liste sur base de codes NACE non pertinents.

Une deuxième analyse sur les codes NACE retravaillés par Inoopa et jugés pertinents pour les acteurs du circuit court alimentaire a permis de circonscrire la liste à 4.539 acteurs économiques.

Pour **la deuxième itération**, nous avons décidé d'élargir le spectre des mots clés en tentant d'être plus précis dans la requête et élargir la liste des entreprises.

Les mots clés ont été revus et discutés avec Wallonie Entreprendre (voir tableau ci-dessous).

	Toutes filières	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Viande	Lait	Œufs	Général
Production	Exploitation agricole familiale	Production de fruits locaux Fruiticulture locale	Maraichage Maraicher Production de légumes locaux	Pommes de terre locales	De son élevage de mon élevage viande bovine artisanale	Lait du producteur lait de ferme lait cru lait non pasteurisé	nos poules Nos œufs œufs frais du producteur œufs fermiers	sustainable food system short food supply chains community-supported agriculture circuit court
	Ferme paysanne	Arbres fruitiers locaux Vergers hautes tiges	Agroforesterie		poulet fermier viande commercialisée en circuit court			
	Agriculture paysanne Revenu agricole décent	Arboriculture fruitière Fraises locales	Légumes oubliés Légumes moches		produits locaux achat viande direct au producteur achat viande direct aux producteurs			circuits courts Filière alimentaire durable partage de la marge des produits alimentaires production alimentaire respectueuse de l'environnement maitrise de la filière alimentaire par le producteur alimentation respectueuse de l'environnement alimentation respectueuse de l'homme
	Production agricole locale	variétés locales de fruits						
	Production agricole durable	variétés de fruits anciens						
	variétés oubliées	Fruits anciens			Elevage à la ferme Elevage traditionnel de bétail			
	variétés anciennes							
	traction animale				éleveur local Viande circuits courts			
	paysan							producteur agricole local

	Toutes filières	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Viande	Lait	Œufs	Général
	Groupement de producteurs locaux Coopérative de producteurs locaux Variétés locales							Agroécologie
								Permaculture Agroforesterie
Transformation	Transformation alimentaire locale	Jus locaux	Légumerie	Chips locaux	Boucher viande locale	Fromage au lait local	Casserie artisanale	Apiculture
	Artisan alimentaire	Pressoir	Conserverie		Petit abattoir	fromage		relocalisation alimentaire
	Huilerie	Transformation de fruits locaux	Bocalerie		Boucherie paysanne	lait cru		agriculture paysanne
	Cuisine partagée	Confiture artisanale				glace		
	Meunerie	Siroperie artisanale				ferme		
						Beurre local		jecuisinelocal
						Fromage local		
	Hall relai agricole	Presse à fruits				beurre moulé à la main		Je cuisine local
	Moulin local					Fromagerie à la ferme		
	Approvisionnement local					Yoghourt artisanal		
	Coopérative de transformation					Yaourt local		
	Boulangier local					Crème glacée locale		
						Produits laitiers locaux		
						Au lait cru		

	Toutes filières	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Viande	Lait	Œufs	Général
Distribution	vente à la ferme vente directe alimentaire du producteur au consommateur magasin à la ferme Distribution locale Epicerie de quartier Epicerie solidaire Epicerie zéro déchet Du fermier voisin Panier de produits locaux magasin coopératif En vrac Epicerie citoyenne Coopérative de distribution Vente à la ferme Distribution alimentaire locale	Panier de fruits locaux	Autocueillette Panier de légumes auto- cueillette Glanage	Distributeur automatique de pommes de terre	Boucherie viande locale Colis de viande Circuit de viande local colis de boeuf colis de porc colis de veau	Fromager local	Vente d'œufs locaux	

La sélection a permis d'identifier 5.465 acteurs économiques en 2023 mais tous n'étaient pas nécessairement pertinents pour notre recherche. Ces acteurs ont alors été à nouveau filtrés sur les codes NACE retravaillés par Inoopa ainsi que sur des mots clés qu'Inoopa associe à chaque numéro d'entreprise sur base des informations dans les bases de données officielles et des éléments qu'elle communique sur ses réseaux sociaux, site internet, articles de presse... Un score de 40 à 100 (100 permettant de déterminer une pertinence maximale) est donc attribué à chaque mot clé.

Le double filtre codes NACE optimisés par Inoopa et des mots clés « scorés » a permis d'identifier 748 entreprises qui pouvaient réellement être considérées comme actives sur les circuits courts alimentaires au regard de la définition arrêtée pour l'étude.

La dernière opération a consisté à utiliser l'outil « look alike » d'Inoopa qui permet sur base de la liste des 748 numéros d'entreprises de chercher des entreprises similaires. Il faut entendre similaires sur le fait qu'elles disposent au moins d'un code NACE retravaillé similaire et des mots clés avec une catégorie de « score » équivalente. Cette dernière itération nous a permis d'ajouter 1.130 acteurs économiques à notre listing.

Après une dernière analyse manuelle sur l'ensemble de la population afin de s'assurer que les acteurs répondaient à la définition fixée et avoir retiré tous les numéros d'entreprises existants qui n'avaient plus d'activité économique depuis au moins 3 ans, la liste arrêtée est constituée 1.075 entreprises pour l'analyse 2023 sur lesquelles nous pouvons avoir un degré de certitude élevé qu'il s'agit d'entreprises développant une activité en circuits court alimentaire, qu'elle a encore eu une activité économique dans les 3 dernières années et que nous pouvons retrouver dans les différentes bases de données des informations permettant de réaliser les analyses économiques prévues.

Pour la mise à jour 2024, nous avons appliqué la nouvelle version de l'outil « look alike » d'Inoopa sur la population totale de 2023. Après analyse des résultats, il en ressort 74 nouveaux acteurs dont 11 qui n'avaient pas été identifiés comme faisant du circuit court en 2023 soit une augmentation de 5,8%. Sachant que 14 acteurs repris dans l'analyse 2023 ne sont plus pertinents car les derniers chiffres connus sont trop anciens pour notre analyse, le nouvel échantillon 2024 porte sur 1.135 acteurs économiques.

Une grande majorité d'entre eux (1.044) sont dans une situation juridique normale. 91 ont soit cessé leurs activités soit sont dans une situation transitoire comme le montre le tableau ci-après.

Situation juridique des acteurs par catégorie								
Catégorie	Circuit-court 2023		Nouvel acteur		Pas repris comme circuit-court en 2023		Total	
Situation juridique	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Situation normale	971	91,5%	63	100,0%	10	90,9%	1.044	92,0%
Cessation d'activité en personne physique	43	4,1%			1	9,1%	44	3,9%
Faillite (ouverture)	15	1,4%					15	1,3%
Arrêt d'une entreprise sans personnalité juridique	12	1,1%					12	1,1%
Clôture de liquidation	12	1,1%					12	1,1%
Fusion par absorption	4	0,4%					4	0,4%
Clôture de faillite	3	0,3%					3	0,3%
Identification de l'entreprise	1	0,1%					1	0,1%
Total	1.061	100,0%	63	100,0%	11	100,0%	1.135	100,0%

2.3 Limites de la méthodologie

2.3.1 Sélection des acteurs (étape 1)

Le modèle proposé est un modèle basé sur une recherche par numéros d'entreprises et des mots clés. L'analyse des acteurs se base sur des indicateurs économiques dont la source principale d'information est les comptes annuels déposés à la banque nationale de Belgique.

La première limite vient du fait qu'Inoopa utilise un grand nombre de sources pour corriger les codes NACE mais en l'absence d'information, les codes NACE ne peuvent être corrigés. 133 first best NACE ont été corrigés par le modèle d'Inoopa.

La correction et la détection se fait également sur base des communications sur internet, les réseaux sociaux et des articles de presse. Les acteurs actifs sur le segment BtoB sont moins enclins à communiquer publiquement sur leurs activités. En ce qui concerne ceux actifs sur le segment BtoC, le nom commercial est parfois éloigné du nom utilisé pour la structure juridique et le lieu de production n'est pas toujours identique au siège social. Ces éléments rendent difficiles le « matching » entre l'activité et le numéro d'entreprise.

De manière générale, la population principalement en production est constituée de petits acteurs dont la communication numérique est limitée à l'exception de ceux qui vendent en direct et le communiquent sur les réseaux sociaux.

Enfin, le fait de travailler par numéro d'entreprise implique dans certains cas que plusieurs producteurs qui mènent chacun une activité agricole distincte sont rattachés à une seule entrée. Pour ces acteurs, bien qu'ils communiquent sur plusieurs activités, l'analyse ne porte que sur un acteur économique.

Au niveau de l'analyse économique et financière, nous avons dit que celle-ci était basée sur les comptes annuels déposés à la banque nationale de Belgique ainsi que d'autres sources telles que les bases de données de l'ONSS. Nous avons pu nous rendre compte qu'un certain nombre d'acteurs utilisaient le numéro d'entreprise de leur partenaire de vie pour développer leur activité en circuits courts alimentaires au démarrage. Cela a pour conséquence qu'il est difficile de capter ces acteurs car le secteur d'activité principal de leur partenaire n'est bien souvent pas le secteur alimentaire et les comptes déposés étant agrégés sur l'ensemble de l'activité de l'entreprise, il est difficile de mesurer le poids de l'activité en circuits courts alimentaires sur les chiffres de cette entreprise.

En outre, certains acteurs s'associent au travers d'associations de fait ou de structures en commandite qui ne sont pas tenues de déposer leurs comptes annuels. Certains acteurs ayant un chiffre d'affaire très faible ne disposent même pas d'un numéro d'entreprise pour mener leur activité. C'est notamment le cas dans la fructiculture.

De plus, les activités qui sont hébergées dans des structures telles que les SAACE ou les coopératives d'activité ne sont pas reprises dans le modèle car elles ne disposent pas de leur propre numéro d'entreprise mais passent par celui de la structure d'hébergement.

Enfin, les acteurs en personne physique qui représentent la majorité des acteurs identifiés ne déposent pas de comptes annuels. Pour ces acteurs, il n'est donc pas possible de réaliser les analyses Leodica qui sont basées sur les comptes annuels. Nous avons donc ajouté quelques indicateurs Graydon pour ceux-ci basés sur les données transmises dans le cadre de la licence Graydon détenue par Wallonie Entreprendre.

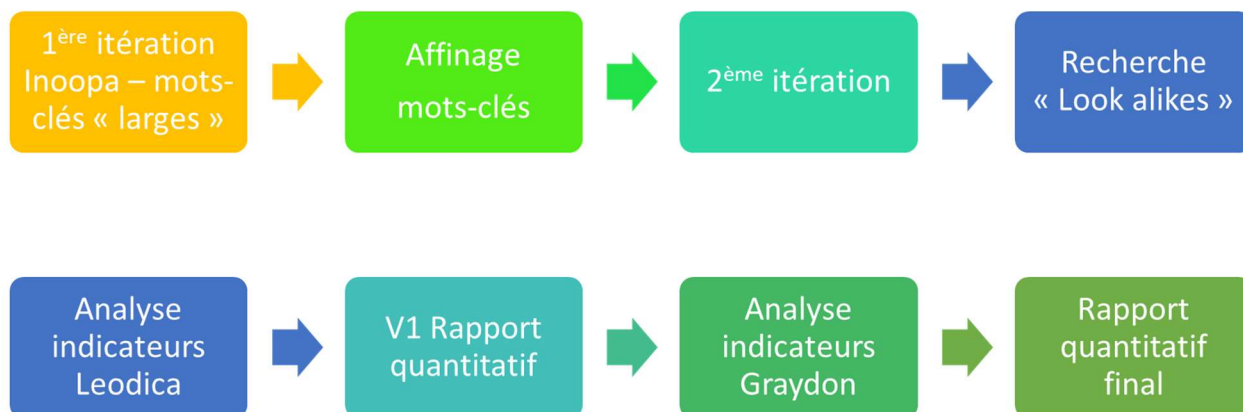
2.3.2 Caractérisation des entreprises (étape 2 – Leodica / Graydon)

La présente analyse se concentre sur le circuit court alimentaire wallon dans sa globalité. Elle n'abordera pas les particularités géographiques ou autres.

Pour des analyses plus spécifiques, SPI a développé en collaboration avec CAP-N un rapport Power BI dynamique qui permet d'effectuer des sélections sur base de critères géographiques, de tailles d'entreprises, ... dans lequel les différents indicateurs repris ici s'adaptent à la sélection.

Les indicateurs, graphiques et tableaux que nous utiliserons ici sont ceux du rapport Power BI.

2.4 Séquence méthodologique de l'analyse quantitative



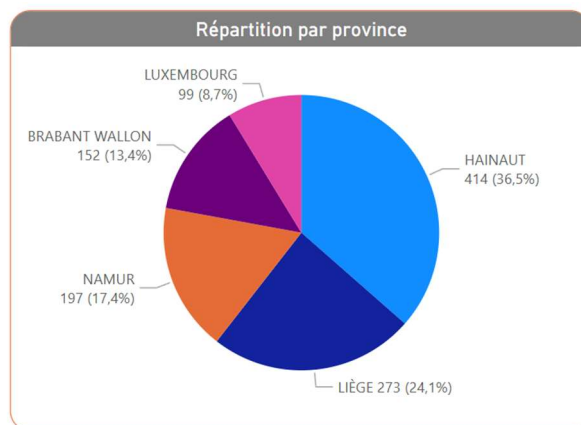
2.5 Caractéristiques générales des acteurs du circuit court alimentaire wallon – Actualisation 2024

2.5.1 Caractéristiques de l'ensemble de départ

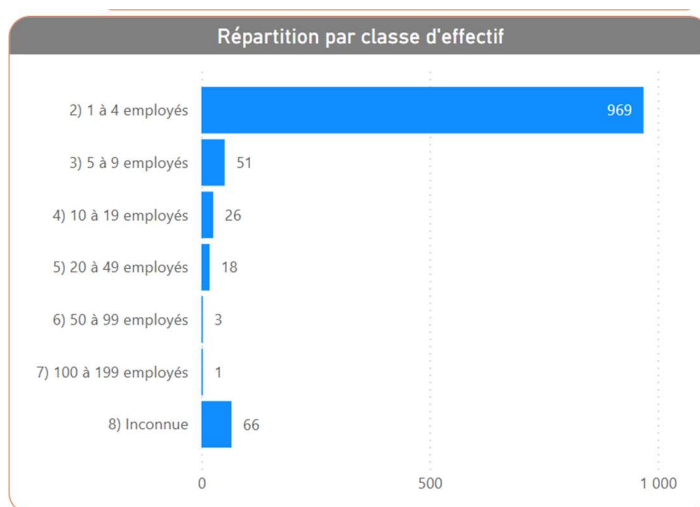
À l'issue de cette deuxième année d'analyse, 1.135 entreprises ont été identifiées comme acteurs du circuit court alimentaire wallon.

2.5.1.1 Données générales

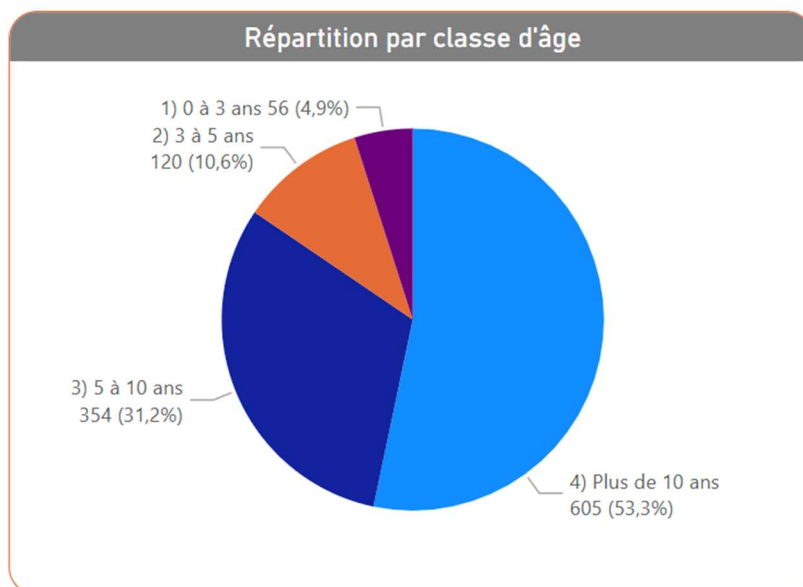
Le graphique ci-après en montre la répartition géographique. La cartographie des acteurs est disponible au point 2.9 de cette section.



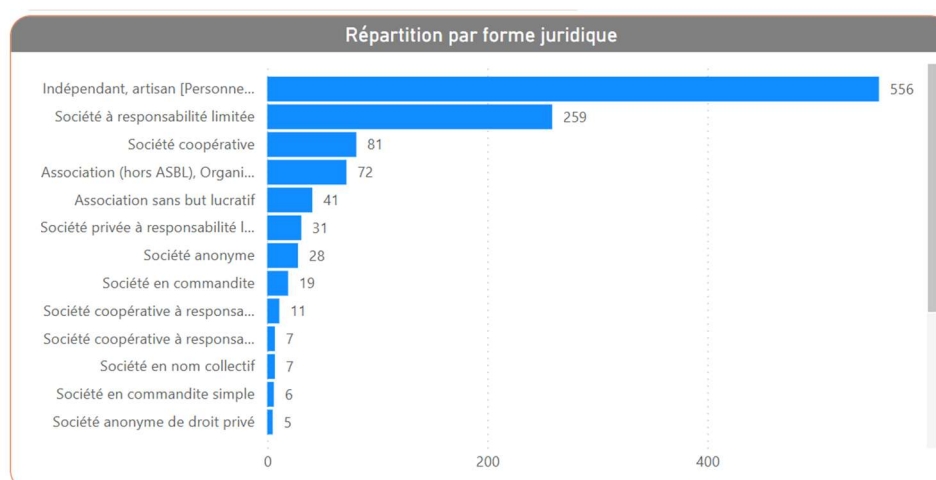
En termes de taille d'entreprises, 85% sont des sociétés disposant de 1 à 4 employés. Si on reprend la typologie habituelle (TPE, PME, grandes entreprises), les TPE (moins de 10 employés) représentent 90% de l'ensemble, soit 1.020 entreprises. Ce n'est pas tout-à-fait étonnant puisque, d'une part, le tissu économique wallon tous acteurs confondus, est essentiellement composé de TPE/PME et, d'autre part, il est connu que le circuit court alimentaire est essentiellement pour l'instant le fait de petites structures. Le graphique ci-après reprend la répartition par taille détaillée.



Quand on regarde la répartition par classe d'âge, on s'aperçoit que plus de la moitié des acteurs existent depuis plus de 10 ans, ce qui laisse à penser qu'une bonne partie de ceux-ci étaient dans le secteur alimentaire avant que la notion de circuit court ne devienne un objectif des autorités wallonnes. Nous ne connaissons pas la part de ces acteurs qui agissaient déjà en circuit court. Pour obtenir cette information, il faudrait les interroger individuellement.



Enfin, pour ce qui concerne les formes juridiques des acteurs, près de la moitié sont des indépendants en personnes physiques. Le détail qui figure ci-dessous montre une grande variété de formes.



2.5.1.2 Données spécifiques (filières et places dans la chaîne de valeur)

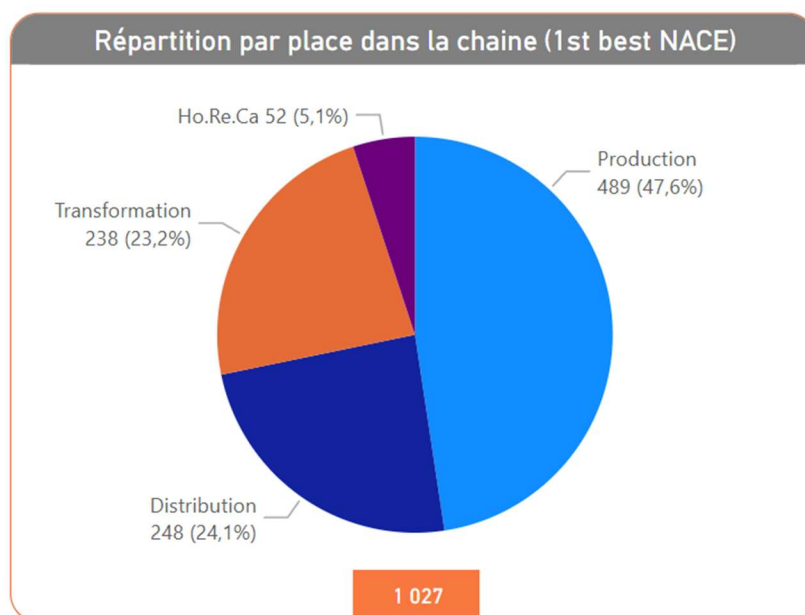
CAP-N a élaboré une double classification spécifique des acteurs basée sur les 3 *best NACE* identifiés par Inoopa. Elle permet de répertorier ceux-ci dans les filières du circuit court alimentaire et dans la place qu'ils occupent dans la chaîne de valeur.

Précisons d'emblée qu'un même acteur peut être présent dans plusieurs filières (au maximum 3 puisqu'il y a au maximum 3 *best NACE*). Il en est de même pour la place dans la chaîne de valeur.

Nous ne présenterons ci-dessous que les filières et les places dans la chaîne sur base du *first best NACE*. Par ailleurs, le *first best NACE* se veut représenter l'activité principale des acteurs.

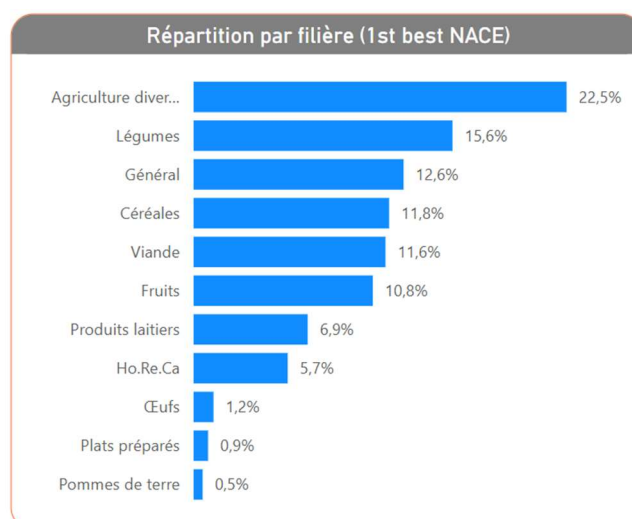
Places dans la chaîne de valeur

Le graphique ci-après montre la répartition des acteurs selon la place qu'ils occupent dans la chaîne de valeur. D'emblée, on voit que l'essentiel d'entre eux (95%) se situent dans les fonctions classiques, c'est-à-dire production, transformation et distribution. Ce n'est pas étonnant puisque ces fonctions sont essentielles que l'on parle de circuit court ou de secteur économique classique.



Filières

La répartition par filières montre que l'agriculture diversifiée occupe quasi un acteur sur quatre (22,5%), le reste étant réparti sur les différentes spécialités alimentaires et l'Ho.Re.Ca.



2.5.2 Caractéristiques de l'ensemble Leodica

407 entreprises sur les 1.135 ont des données Leodica.

Pour rappel, Leodica se base sur les comptes annuels des entreprises publiés par la Banque Nationale de Belgique. Or, l'ensemble de départ, comme on l'a vu dans la répartition par formes juridiques ci-dessus, contient une moitié d'indépendants (556) qui ne sont pas tenus de publier des comptes annuels. Par ailleurs, d'autres formes de société n'y sont pas tenues non plus : certaines ASBL, les sociétés agricoles, en nom collectif, en commandite simple,

En 2023, avec 345 entreprises sur les 1.075, l'échantillon Leodica était en-dessous du seuil nécessaire (384) pour le rendre statistiquement significatif (niveau de confiance à 95% et marge d'erreur à 5%)¹. Il était suffisamment grand pour tirer des informations utiles mais pas pour tirer des conclusions robustes sur l'ensemble des acteurs.

En 2024, avec 407 entreprises sur 1.135, cet échantillon devient statistiquement significatif car il dépasse nettement le seuil nécessaire du nombre d'entreprises (niveau de confiance à 95% et marge d'erreur à 5%)². Il permet donc de tirer des conclusions valables pour l'ensemble des acteurs.

La répartition est la suivante :

Répartition des acteurs par rapport à 2023		
Catégorie	Nombre	%
Circuit-court 2023	354	87,0%
Nouvel acteur	50	12,3%
Pas repris comme circuit-court en 2023	3	0,7%
Total	407	100,0%

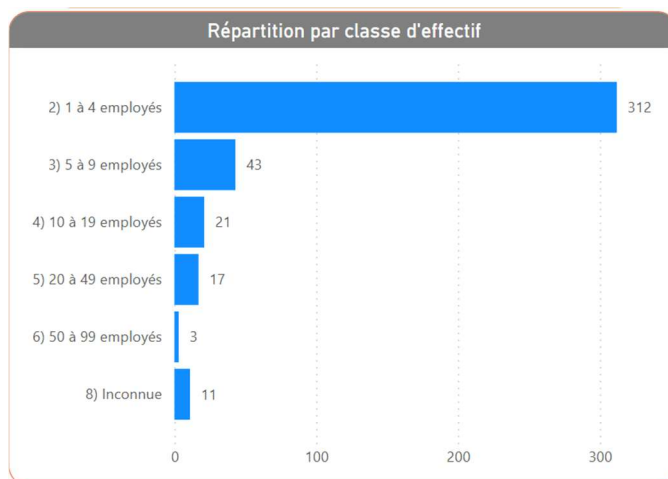
Ici aussi, la grande majorité (96.9%) se trouvent en situation normale.

Situation juridique des acteurs par catégorie							
Catégorie	Circuit-court 2023		Nouvel acteur		Pas repris comme circuit-court en 2023		Total
Situation juridique	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre %
Situation normale	341	96,3%	50	100,0%	3	100,0%	394 96,8%
Faillite (ouverture)	13	3,7%					13 3,2%
Total	354	100,0%	50	100,0%	3	100,0%	407 100,0%

Notons également que les entreprises de cet échantillon sont celles qui constituent le moteur principal du développement économique du circuit court même s'il ne faut pas négliger le rôle des autres acteurs et, notamment, le rôle des indépendants en personnes physiques.

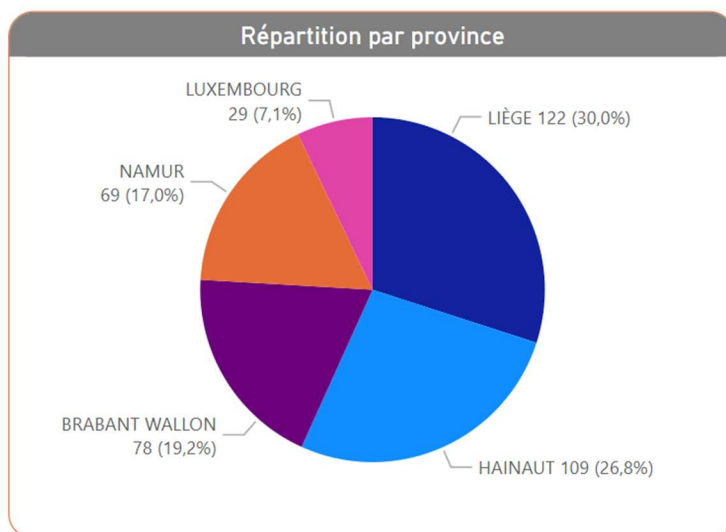
¹ Calcul du seuil effectué par l'IA [ChatGPT](#)

² Calcul du seuil effectué par l'IA [Perplexity AI](#)



2.5.2.1 Données générales

Le graphique ci-dessous donne la répartition géographique par province.

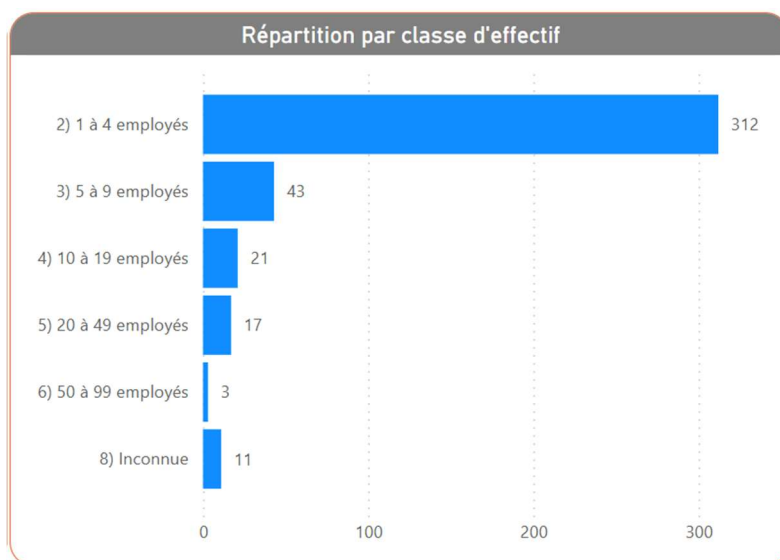


Par rapport à la répartition des acteurs par province, on observe une différence entre celle de l'ensemble des acteurs et celle de l'ensemble Leodica.

#	Acteurs Leodica	Ensemble des acteurs
1	Liège	Hainaut
2	Hainaut	Liège
3	Brabant wallon	Namur
4	Namur	Brabant wallon
5	Luxembourg	Luxembourg

La différence en haut de classement avec l'inversion Liège/Hainaut s'explique principalement par une part plus importante d'indépendant qui ne publient pas de compte annuel dans le Hainaut (60%) qu'en province de Liège (40%).

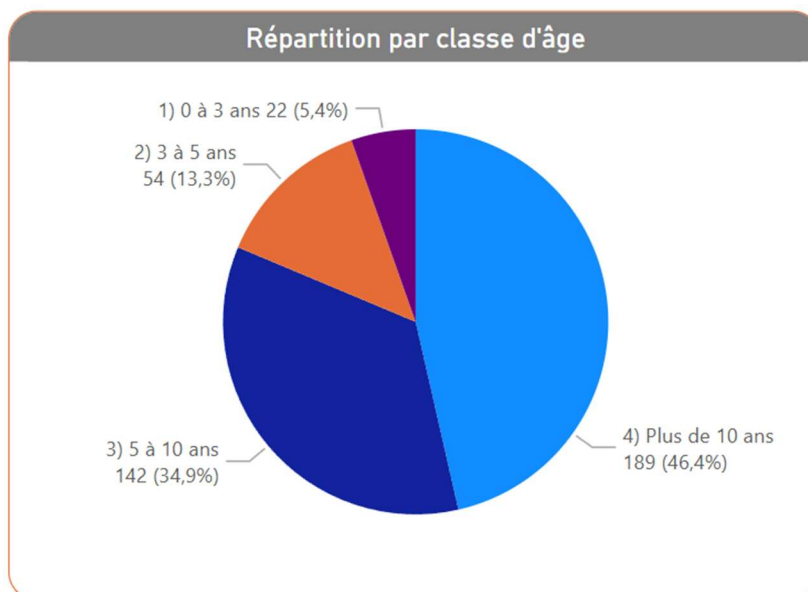
En termes d'effectifs, on retrouve une majorité de TPE (87%).



Le tableau ci-après reprend la répartition TPE/PME pour l'ensemble des acteurs et les acteurs Leodica. On y constate une plus grande part de PME qui s'explique par le fait que, dans les TPE, on trouve moins d'entreprises qui publient des comptes annuels soit à cause de leur forme juridique soit parce qu'elles sont récentes et n'en ont pas encore publié.

#	Acteurs Leodica	Ensemble des acteurs
TPE	87,2%	89,9%
PME	12,8%	10,1%

La répartition par classes d'âge est présentée ci-dessous.

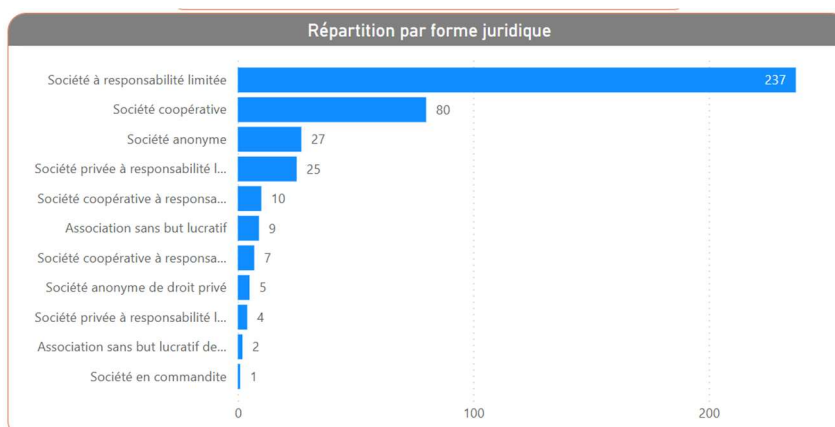


La comparaison avec l'ensemble des acteurs ne montre pas de différence significative.

Classe	Acteurs Leodica	Ensemble des acteurs
De 0 à 3 ans	5,4%	4,9%
De 3 à 5 ans	13,3%	10,6%
De 5 à 10 ans	34,9%	31,2%
Plus de 10 ans	46,4%	53,3%

La répartition par formes juridiques est moins variée que celle de l'ensemble des acteurs, ce qui s'explique par le fait que disparaissent toutes celles qui ne publient pas de compte annuel.

Plus de deux tiers des acteurs revêtent la forme juridique SPRL/SRL (65,4%).

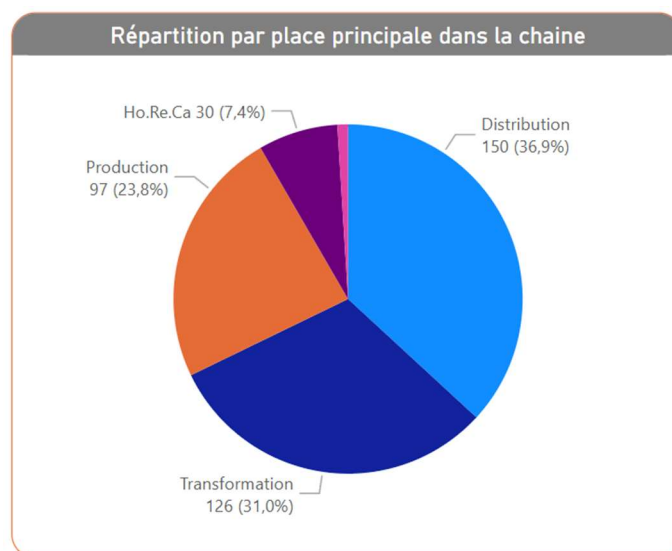


2.5.2.2 Données spécifiques (filières et places dans la chaîne de valeur)

Afin de rendre l'analyse des indicateurs Leodica pertinente et lisible, nous avons associé à chaque entreprise une filière et place dans la chaîne de valeur uniques sur base de leur activité principale. Cependant, pour un certain nombre d'entreprises, il n'était pas possible de déterminer l'activité principale en raison du fait que celles-ci sont actives sur plusieurs filières et sur plusieurs maillons de la chaîne de valeur et que nous ne disposons pas de part du chiffre d'affaires sur les différents maillons/filières. Elles sont reprises dans la catégorie « Autres ».

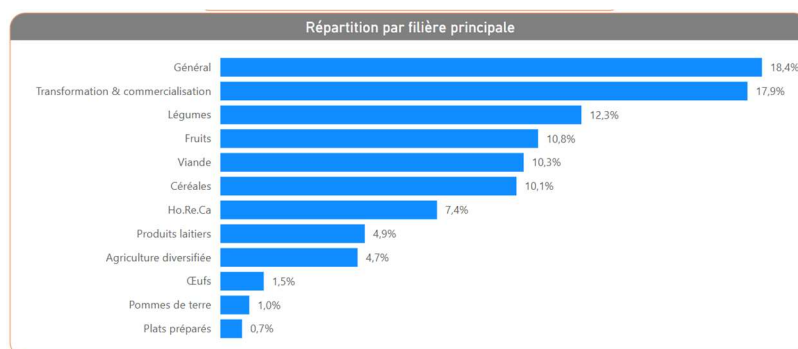
Places dans la chaîne de valeur

Le graphique ci-dessous reprend la répartition par maillon. La toute grosse majorité (92%) des entreprises se trouvent sur les maillons Production/Transformation/Distribution. On constate aussi la très faible proportion de la catégorie « Autres » : seules quatre entreprises n'ont pas de maillon attribué.



Filières

On constate d'emblée dans le graphique ci-dessous que 35% des acteurs figurent dans les catégories « Transformation & commercialisation » et « Général ». Cela résulte de la difficulté d'attribuer une filière précise sans plus d'informations sur un produit principal de ces entreprises.



2.6 Les indicateurs Leodica pour les acteurs du circuit court alimentaire wallon

Dans cette partie, nous analysons le circuit court alimentaire wallon à l'aide d'indicateurs choisis parmi ceux que propose Leodica pour déterminer le poids territorial de celui-ci dans l'économie wallonne et caractériser ses acteurs.

2.6.1 Le poids territorial du circuit court alimentaire wallon

2.6.1.1 Préambule méthodologique

Les principaux indicateurs de Leodica qui constituent en quelque sorte son ADN sont centrés sur le poids territorial des entreprises, c'est-à-dire sur l'influence qu'elles ont ou pas sur le développement économique de la Wallonie.

Le poids territorial ou niveau de pondération territoriale (NPT) est calculé sur base des scores obtenus sur trois indicateurs synthétiques :

- **La valeur ajoutée territoriale (VAL)** qui détermine dans quelle mesure une entreprise est structurante pour son territoire, c'est-à-dire dans quelle mesure elle contribue au développement économique de la Wallonie,
- **La pérennité financière (SEC)** qui détermine la santé financière de l'entreprise
- **La maîtrise de la croissance (CRO)** qui détermine dans quelle mesure une entreprise a connu une croissance sur les trois dernières années et si elle l'a maîtrisée.

Chacun de ces indicateurs reçoit un score sur 50 points qui est la moyenne pondérée des scores des éléments qui les composent.

Ceux-ci sont des ratios qui une fois calculés sont comparés à des valeurs de référence pour recevoir leurs scores.

Les valeurs de référence sont celles de ces ratios pour l'ensemble des entreprises wallonnes à différents moments de l'économie : économie en crise, économie en croissance et économie en stagnation.

La combinaison de ces scores donne le poids territorial des entreprises.

Poids territorial	Niveau de pondération territoriale	Score		
		Valeur ajoutée territoriale	Pérennité financière	Maîtrise de la croissance
Fleuron	1	>25	>25	>25
Structurante	2	>25	>25	≤25
	3	>25	≤25	>25
	4	>25	≤25	≤25
Non structurante	5	≤25	>25	>25
	6	≤25	>25	≤25
	7	≤25	≤25	>25
	8	≤25	≤25	≤25

Un fleuron est une entreprise structurante, financièrement saine et en croissance.

Le poids territorial et ses différents indicateurs est calculé sur les 5 derniers exercices disponibles des comptes annuels.

Leodica est mis à jour deux fois par an, début mars et début août. Les chiffres présentés ci-après sont issus de la mise à jour du 2^e semestre 2024.

2.6.1.2 Ensemble de comparaison

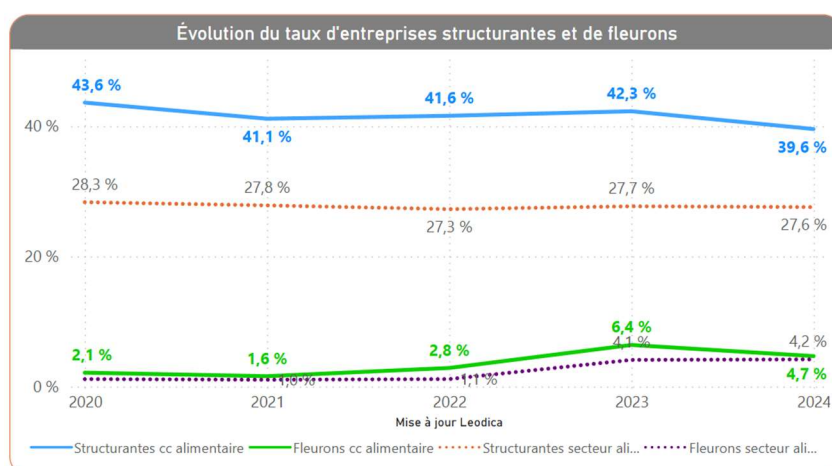
Pour les besoins de l'analyse, nous avons construit un ensemble de comparaison sur base des codes NACE retenus pour le circuit court alimentaire. Nous avons appliqué ces codes à l'ensemble des entreprises wallonnes et nous le nommons « Secteur alimentaire ».

Il comprend 60.179 entreprises.

2.6.1.3 La valeur ajoutée territoriale du circuit court alimentaire wallon

Le graphique ci-dessous montre l'évolution sur 5 ans du taux d'entreprises structurantes et de fleurons.

On constate que le taux d'entreprises structurantes du circuit court alimentaire est nettement plus élevé que celui du secteur alimentaire dans son ensemble même s'il a un peu diminué sur la période de 43,6% à 39,6%. Cette baisse s'explique vraisemblablement par l'arrivée de nouveaux acteurs dont certains sont de jeunes entreprises n'étant pas encore structurantes.



Le taux de fleurons est lui aussi supérieur tout au long de la période à celui du secteur alimentaire. Il s'établit en 2024 à 4,7% soit à un niveau identique à l'ensemble des entreprises wallonnes tous secteurs confondus.

Par rapport à l'analyse 2023, on constate une très légère augmentation du taux d'entreprises structurantes et un niveau égal du taux de fleurons.

Taux	2023	2024
Entreprises structurantes	39,1%	39,6%
Fleurons	4,9%	4,7%

Ces taux restent au-dessus de ceux du secteur alimentaire dans son ensemble³ même si, pour ce dernier, le taux de fleurons est passé de 3,9% en 2023 à 4,3% en 2024.

³ L'ensemble de comparaison a été construit, comme en 2023, sur base des codes NACE retenus pour le circuit court alimentaire. Nous avons appliqué ces codes à l'ensemble des entreprises wallonnes et nous le nommons « Secteur alimentaire ». Il comprend 60.179 entreprises.

Taux	Circuit-court	Secteur alimentaire
Entreprises structurantes	39,6%	27,6%
Fleurons	4,7%	4,2%

Avec près de 4 entreprises sur 10 structurantes, le circuit-court alimentaire wallon est donc plus structurant que le secteur alimentaire ($\pm 2,5$ sur 10). Rappelons, comme en 2023, que l'impact sur le développement économique reste limité étant donné le nombre d'entreprises (407 contre 60.179 pour le secteur alimentaire) et le poids en termes d'emplois et de valeur ajoutée.

La valeur ajoutée territoriale est composée des éléments suivants :

- la valeur ajoutée économique,
- la productivité du travail (valeur ajoutée/emploi en ETP),
- l'emploi direct,
- l'emploi indirect,
- la part des actifs immobilisés dans l'actif total.

Comme expliqué préalablement, chacun de ces indicateurs reçoit un score sur 50 et la moyenne pondérée de ceux-ci fournit le score de valeur ajoutée territoriale.

Si on se penche sur leur évolution sur 5 ans, ce qui tire le score final vers le haut, c'est l'emploi direct et la part des actifs immobilisés dans l'actif total. Ces données peuvent être consultées dans le rapport Power BI.

Par ailleurs, ce dernier propose un diagnostic d'évolution de la valeur ajoutée territoriale dont nous retiendrons essentiellement ici que, sur la période, 58% ont connu une évolution favorable et 12,5% de celles-ci sont devenues structurantes au cours de la période.

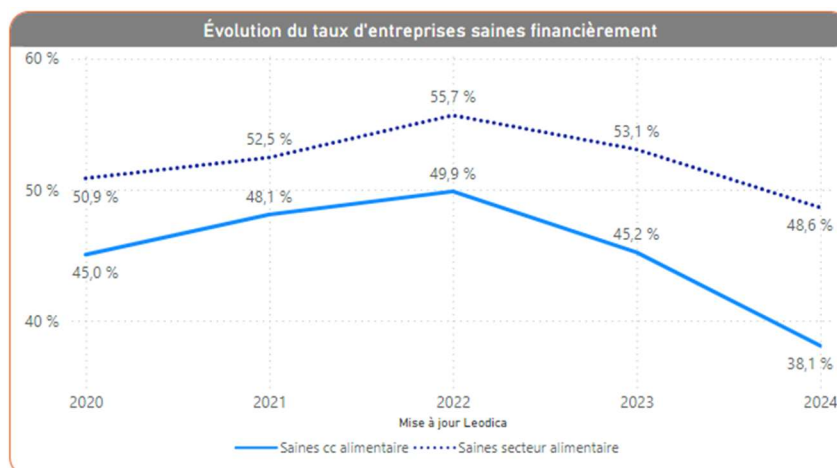
2.6.1.4 La pérennité financière du circuit court alimentaire wallon

La pérennité financière est calculée sur base des éléments suivants :

- la liquidité,
- la solvabilité,
- la couverture des dettes pas le *cash-flow* 'exploitation,
- la variabilité de la valeur ajoutée,
- la variabilité du *cash-flow* d'exploitation.

L'évolution du score de pérennité financière, mesuré par le taux d'entreprises avec un score supérieur à 25/50,

En 2023, nous avons déjà constaté que le taux d'entreprises du circuit-court saine financièrement déclinait à partir des données Leodica du 2^e semestre 2023 passant de 47,1% en 2021 à 40% en 2023. Ce constat se confirme avec les données Leodica du 2^e semestre 2024 comme l'illustre le graphique ci-dessous avec un taux 2022 de 49,9% chutant à 38,1% en 2024.



En regardant plus en détail les acteurs du circuit-court et leurs places dans la chaîne, plusieurs constats apparaissent :

- la répartition des acteurs est fort différente en 2023 et 2024 une baisse des acteurs « Transformation » et une hausse de ceux de « Distribution » ;
- les acteurs « Production » ont un taux d'entreprises saines nettement plus bas qu'en 2023 bien qu'ils soient, en nombre, à peu près autant ;
- si on se limite à 2024, on voit que la catégorie « Production » tire le taux d'entreprises saines vers le bas.

Mise à jour Leodica	2023			2024		
Place dans la chaîne	Saines	Nombre	%	Saines	Nombre	%
Autres	66.7%	3	0.9%	25.0%	4	1.0%
Distribution	41.9%	86	24.9%	42.7%	150	36.9%
Ho.Re.Ca.	42.1%	19	5.5%	40.0%	30	7.4%
Production	40.2%	87	25.2%	30.9%	97	23.8%
Transformation	38.0%	150	43.5%	38.1%	126	31.0%
Tous acteurs	40.0%	345		38.1%	407	

Source : SPI, Leodica

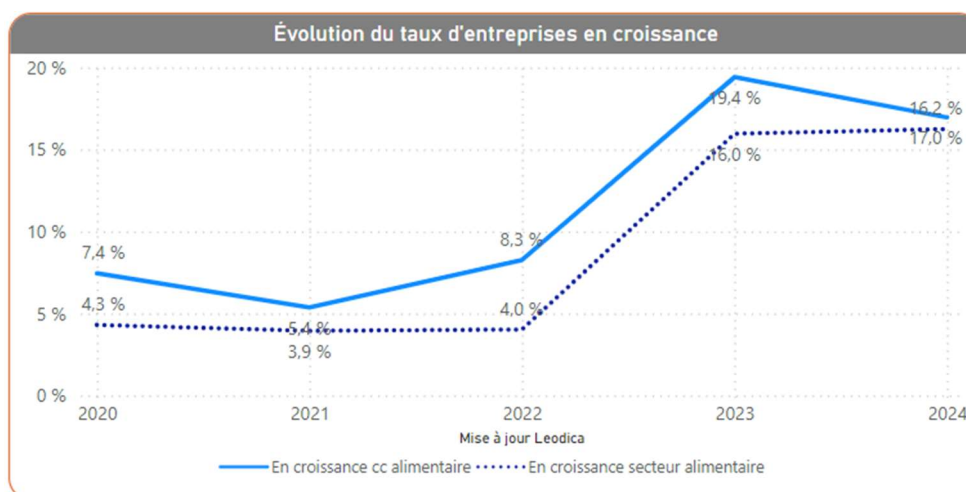
2.6.1.5 La croissance du circuit court alimentaire wallon

La maîtrise de la croissance est calculée sur base des éléments suivants :

- la croissance de l'emploi sur les 3 derniers exercices disponibles,
- la croissance de la productivité du travail (valeur ajoutée par personne occupée) sur les 3 derniers exercices disponibles,
- la croissance des actifs immobilisés sur les 3 derniers exercices disponibles,
- la croissance de *cash-flow* d'exploitation sur les 3 derniers exercices disponibles,
- l'évolution sur les 3 derniers exercices disponibles du rapport en le besoin en fonds de roulement et le chiffre d'affaires ou, en d'autres termes, dans quelle mesure les besoins nécessaires à l'activité de l'entreprise « mangent » le chiffre d'affaires.

En 2024, le taux d'entreprises en croissance baisse pour passer de 19,6% en 2023 à 16,2% en 2024. Notons au passage que, malgré les différences de compositions des ensembles 2023 et 2024, ce taux est similaire pour l'année de mise à jour Leodica de 2023, 21,2% et 19,4%.

Le graphique ci-après reprend l'évolution du taux d'entreprises en croissance.



2.6.2 Emploi et productivité du travail

2.6.2.1 L'emploi direct généré par le circuit court alimentaire wallon

Note méthodologique

Pour la sélection des entreprises, le choix a été fait de se baser sur les unités d'établissements situés en Wallonie. Celles-ci peuvent correspondre à un siège social ou à un siège d'exploitation. Les seules données emplois disponibles pour celles-ci sont les classes d'effectif et non le nombre exact de personnes employées sur le site concerné.

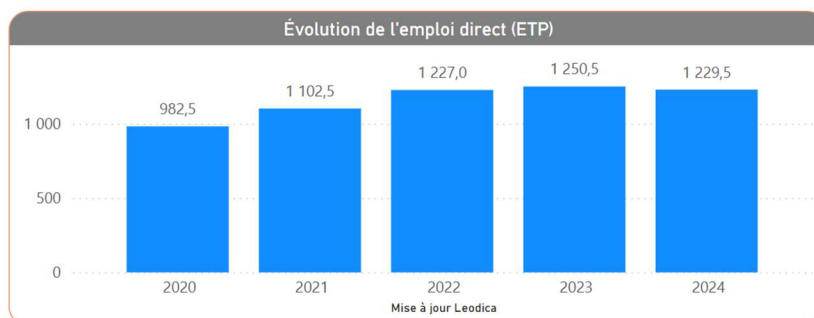
Pour estimer l'emploi, nous avons choisi de prendre le centre de la classe d'effectif. Par exemple, pour la classe de 1 à 4 personnes, $(1+4)/2$ soit 2,5 travailleurs. Pour les personnes physiques qui n'apparaissent pas ici car elles ne publient pas de comptes annuels, nous avons attribué 1 emploi (celui de la personne physique).

Ensuite, pour corriger au mieux ces centres de classe, quand la valeur contenue dans Leodica était supérieure à zéro mais inférieure au centre de classe, nous l'avons retenue comme le bon chiffre d'emploi puisque dans ces cas-là, le centre de classe surestime l'emploi.

Un biais n'a pas pu être corrigé : les données de classe d'effectif venant de l'ONSS comptent le nombre de travailleurs tandis que les données Leodica sont en équivalents temps-plein.

Les chiffres ci-dessous sont par conséquent et doublement des estimations de l'emploi direct.

Le graphique ci-dessous montre une croissance sur les 5 dernières années de 25%, ce qui s'explique en grande partie par l'arrivée de nouveaux acteurs.



2.6.2.2 L'emploi indirect généré par le circuit court alimentaire wallon

Note méthodologique

L'emploi indirect est un des indicateurs originaux de Leodica. Il est calculé pour chaque entreprise. C'est le professeur Didier Van Caillie des HEC ULiège, spécialisé dans le diagnostic financier des entreprises, qui est le père de la méthodologie de calcul de celui-ci.

Pour bien comprendre cet indicateur, il convient de préciser ce qui se cache derrière.

Une entreprise crée de l'emploi par ses activités, le sien, l'emploi direct, bien entendu mais aussi celui qui résulte des besoins de l'entreprise pour produire des biens ou des services.

L'origine de cet emploi indirect est double : d'une part, par les salaires qu'elle octroie à ses employés qui, par leur consommation, créent de l'emploi et, d'autre part, par l'emploi qu'elle induit chez ses fournisseurs et ses sous-traitants. C'est cette dernière source qui est à l'origine de l'essentiel de l'emploi (80 à 90%).

En prolongeant le raisonnement, pour pouvoir répondre aux demandes de fournitures et aux tâches de sous-traitance, ces entreprises à leur tour octroient des salaires à leurs employés et se fournissent et sous-traitent chez d'autres entreprises qui, à leur tour, C'est l'image de la goutte d'eau : l'activité de l'entreprise entraînant de l'activité chez d'autres qui en génère chez d'autres encore et ainsi de suite jusqu'à un certain niveau.



Leodica calcule donc pour chaque entreprise l'emploi indirect exprimé en équivalents temps-plein.

Dans le cas qui nous occupe, le circuit court alimentaire, et du fait que l'emploi indirect est principalement dû aux relations de l'entreprise avec ses fournisseurs et sous-traitants, l'emploi indirect ne peut être sommé car, en raison des nombreuses interrelations entre les entreprises du circuit court alimentaire, l'emploi indirect des uns est, en partie, l'emploi direct des autres. Le sommer reviendrait donc à le surestimer.

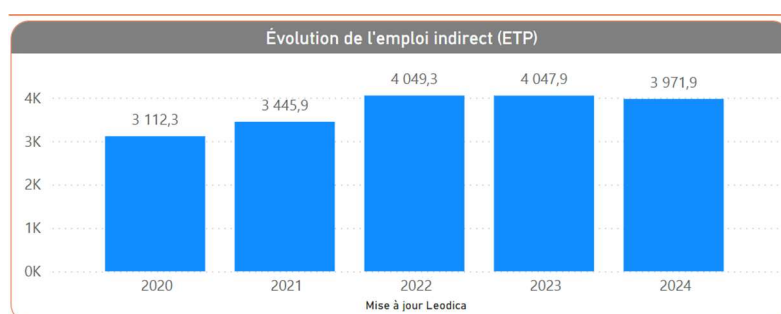
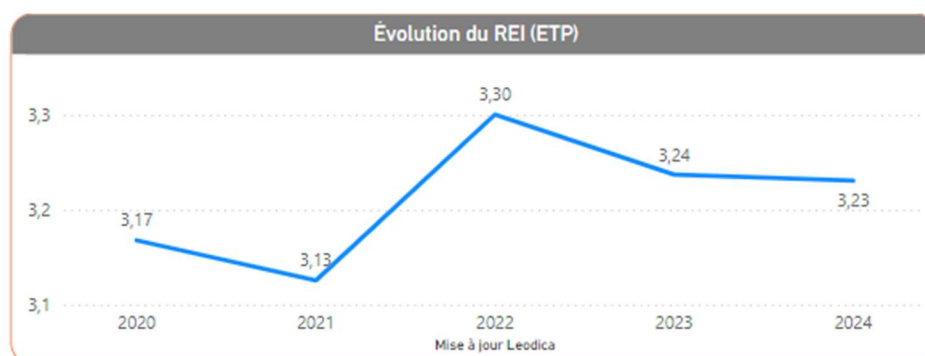
Pour contourner cette limite, Leodica calcule le Relative Employment Index (REI) ou combien d'emplois indirects pour un emploi direct.

Enfin, si l'on connaît l'origine de la création de l'emploi indirect, il n'est pas possible avec les données des comptes annuels de savoir où celui-ci est créé. En effet, une entreprise ne se fournit pas nécessairement au plus près de chez elle. Si on prend le cas de l'entreprise GSK à Rixensart, 8.544

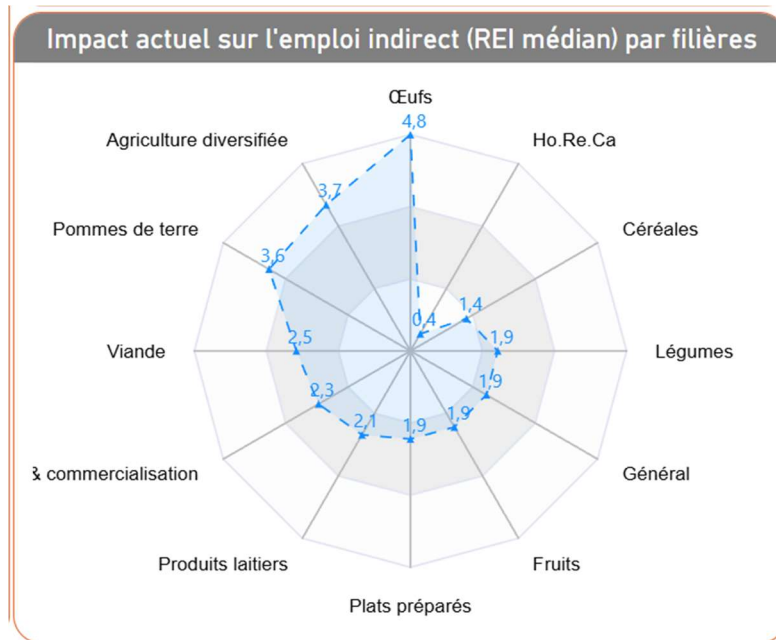
emplois directs pour 40.740 emplois indirects en 2022, on sait qu'elle se fournit et sous traite dans de nombreux pays. Dès lors, cet emploi indirect n'est pas localisé exclusivement en Belgique.

Heureusement, dans le cas du circuit court alimentaire, cette limite n'a pas vraiment lieu d'être de par le principe même du circuit court.

Le multiplicateur global de l'emploi indirect, le REI, reste relativement stable au cours de la période autour de 3,2 ETP (graphique ci-après).



Ce qu'il est intéressant de montrer avec cet indicateur, c'est que ce multiplicateur varie fort en fonction de l'activité. C'est ce qu'illustre le graphique ci-après en reprenant, pour 2024, le REI médian des différentes filières.



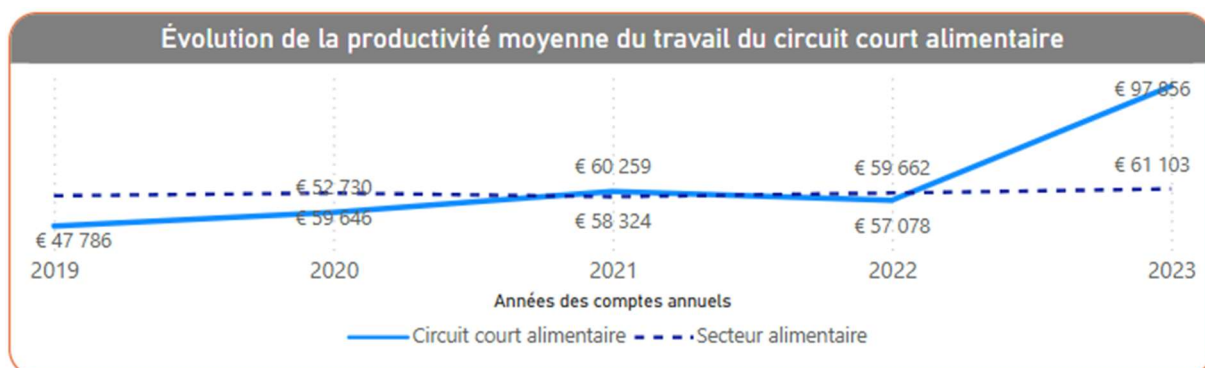
On constate que ce sont les filières Œufs, agriculture diversifiée et Pommes de terre qui sont les plus génératrices d'emplois indirects et l'Ho.Re.Ca le moins générateur, ce qui est logique puisqu'il est en bout de chaîne de valeur.

L'emploi indirect étant dans notre cas principalement local, on peut en conclure que le circuit court alimentaire contribue à la création d'emplois en Wallonie.

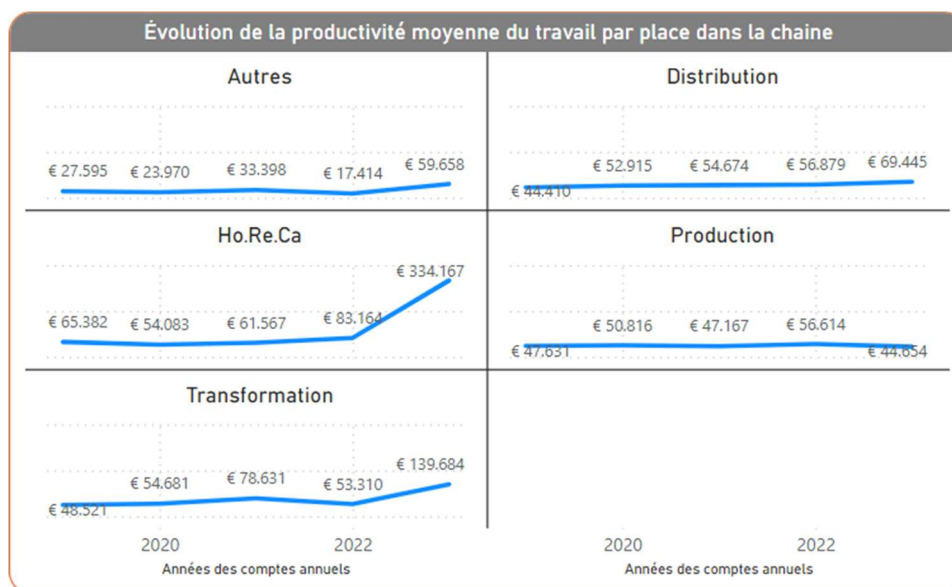
2.6.2.3 La productivité du travail (VAPO)

La productivité du travail est calculée par le rapport entre la valeur ajoutée de l'entreprise et son personnel en ETP. Lorsque celle-ci atteint les € 65.000, on considère que la productivité est bonne et que l'emploi est de relativement bonne qualité.

La productivité moyenne du travail est en forte augmentation, de € 60.665 en 2023 à € 97.856 en 2024, et bien au-dessus du seuil de € 65.000 qui, lorsqu'il est dépassé, implique une bonne productivité du travail et des emplois à valeur ajoutée.

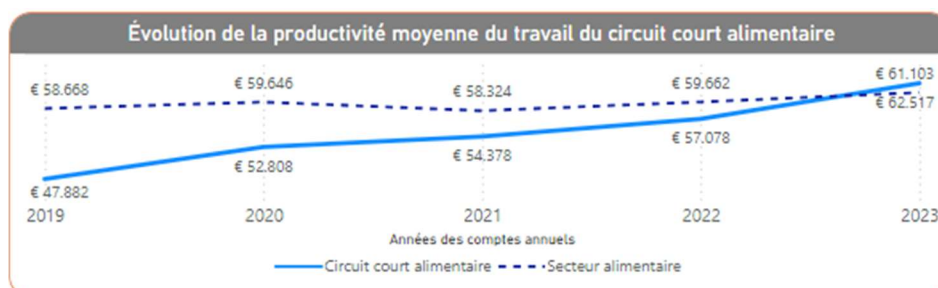


En regardant le détail par places dans la chaîne de valeur, on constate que ce sont les acteurs « Ho.Re.Ca » et « Transformation » qui tirent cette productivité vers le haut.



En creusant plus avant, nous avons pu identifier deux acteurs de l'Ho.Re.Ca. et un acteur de la transformation qui avaient des valeurs aberrantes pour le dernier exercice disponible. Celles-ci sont dues au fait qu'ils n'ont pas déclaré d'emploi pour le dernier exercice alors qu'ils en déclaraient en moyenne sur les années précédentes en ETP, 62,5, 38,7 et 33. Comme le calcul de la productivité lorsque l'emploi est égal à 0 consiste à diviser la valeur ajoutée par 1 ETP, leurs valeurs tirent artificiellement la moyenne vers le haut pour le dernier exercice.

Une fois ces acteurs retirés du calcul de la productivité du travail, on obtient une évolution beaucoup plus significative de celle-ci pour le circuit-court alimentaire wallon comme le montre le graphique ci-après.



On constate alors une évolution positive de la productivité moyenne du travail puisqu'elle progresse en continu sur la période 2019-2023 (+30,6%) mais reste en-dessous du seuil des € 65.000.

2.6.3 Indicateurs financiers

2.6.3.1 Le risque de défaillance

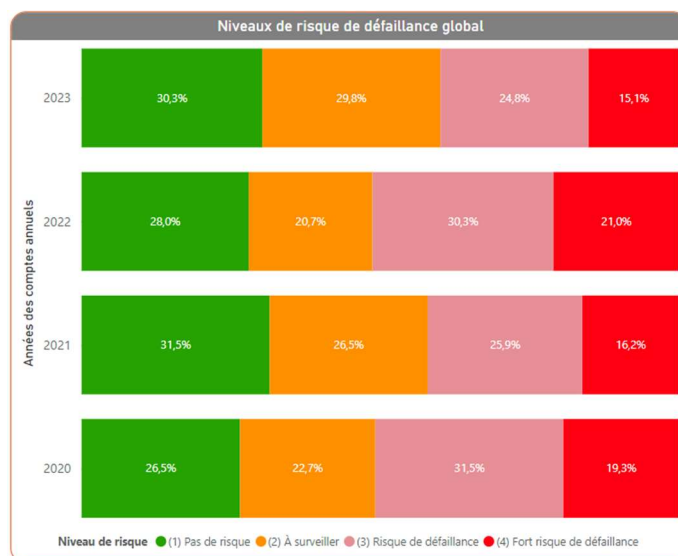
Le risque de défaillance fait partie des marqueurs Leodica, c'est-à-dire d'indicateurs calculés qui complètent la caractérisation des entreprises sur plusieurs aspects particuliers.

Exprimé sur 100, il synthétise en un score unique les 3 éléments qui, combinés, sont l'expression d'une situation de faillite à moyen terme (3 ans) : une solvabilité entamée, une liquidité faible et une incapacité à couvrir ses dettes grâce au cash-flow d'exploitation. Plus ce marqueur est faible, moins l'entreprise est risquée. Pour faciliter la lecture, le score de défaillance est divisé en 4 catégories :

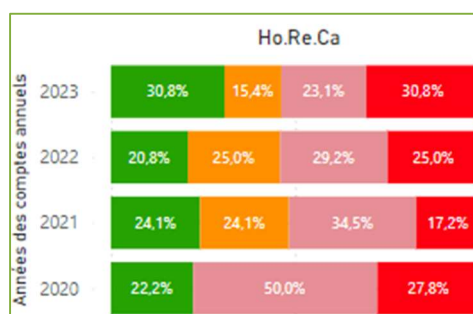
- de 0 à 40/100 : pas de risque de défaillance,
- de 40 à 60/100 : entreprises à surveiller,

- de 60 à 80/100 : risque de défaillance,
- plus de 80/100 : fort risque de défaillance.

On constate une amélioration du risque de défaillance en 2023 par rapport à 2022 avec une réduction des entreprises en danger (rose et rouge) qui passe de 51,3% en 2022 à 39,9% en 2023 (voir graphique ci-après). Cette évolution est pratiquement complètement due à un glissement des acteurs en danger vers ceux à surveiller (de 20,7% à 29,8%).



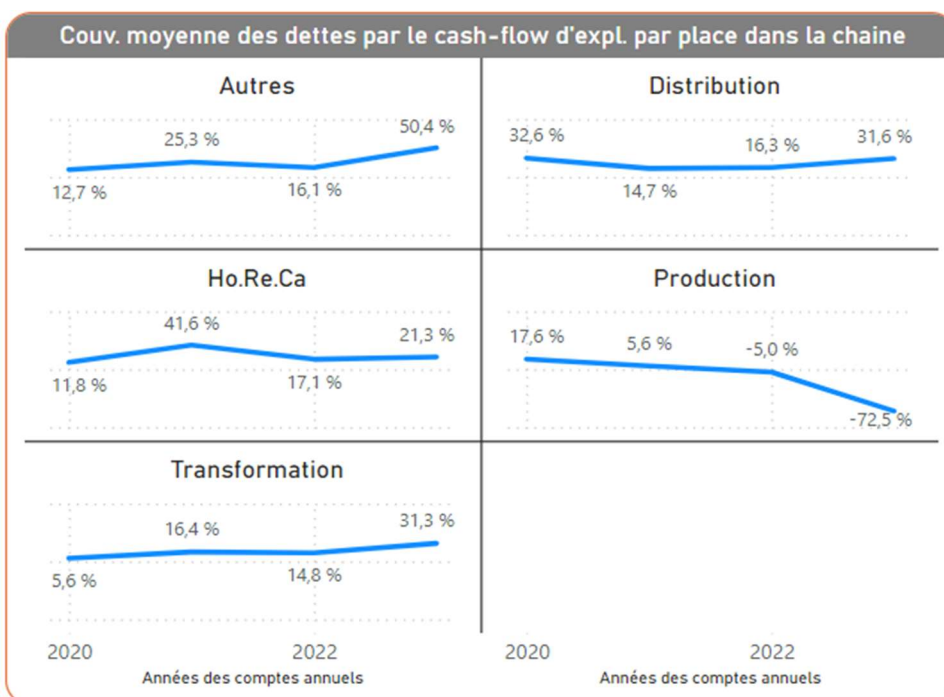
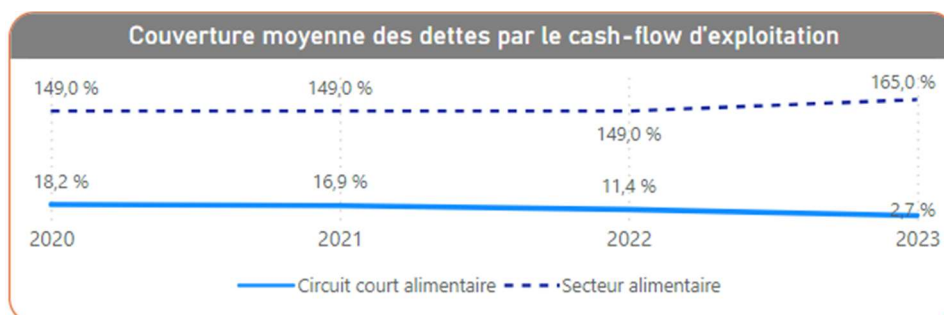
À noter la situation particulière de l'Ho.Re.Ca. qui voit, d'un côté, la part des acteurs hors danger augmenter de 10% et celle du fort risque de défaillance augmenter de 5,8%. Il y a, là aussi, un glissement d'une partie des acteurs avec risque de défaillance (rouge clair) vers le fort risque de défaillance (rouge).



2.6.3.2 La couverture des dettes par le cash-flow d'exploitation

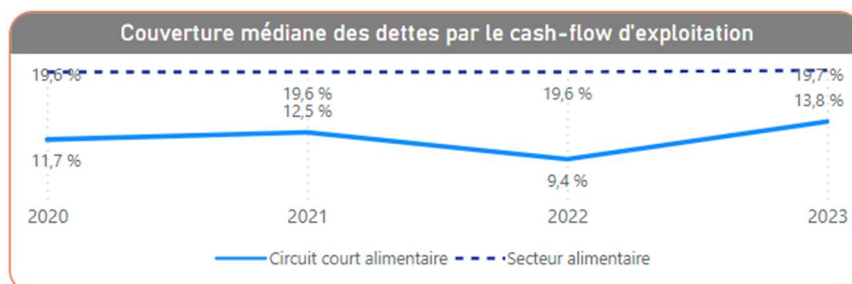
Ce ratio, dont la pertinence a été montrée par monsieur Beaver une première fois en 1966 et répétée depuis, joue un rôle crucial car c'est un des premiers clignotants à se dégrader quand l'entreprise entre dans une spirale négative de défaillance. Il représente le pourcentage des dettes que l'entreprise peut rembourser instantanément si elle y consacre l'entièreté de son dernier *cash-flow* d'exploitation. Plus il est supérieur à 100%, plus il est favorable. En dessous de 100%, il démontre que l'entreprise a besoin de plusieurs exercices avec des cash flows positifs pour rembourser ses dettes (cas le plus fréquent).

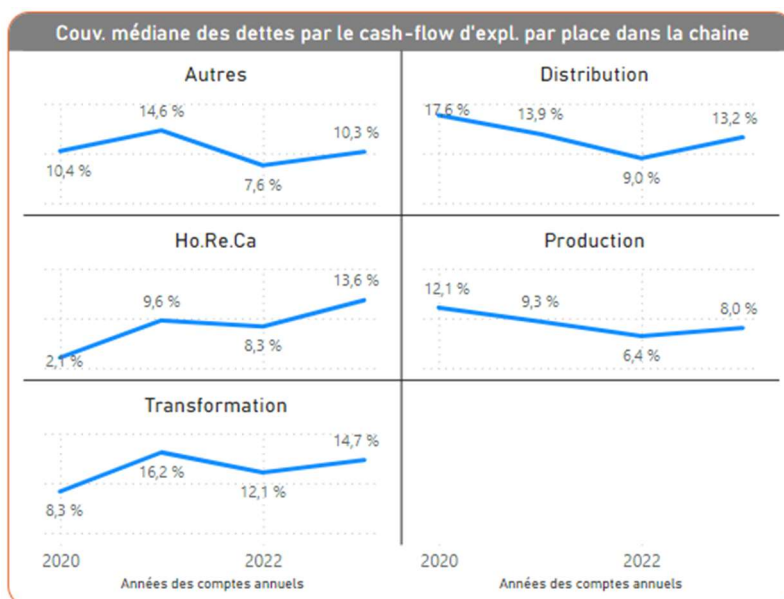
On constate une forte diminution de la couverture moyenne des dettes par le *cash-flow* d'exploitation entre les acteurs 2023 (21,2%) et ceux de 2024 (2,7%). Elle est due à une forte diminution de ce ratio chez les acteurs « Production » (-72,5%) malgré une progression positive pour tous les autres acteurs.



La différence entre les acteurs 2023 et 2024 s'explique, en partie, par l'arrivée de nouveaux acteurs.

Si on regarde la valeur médiane de ce ratio, on obtient des résultats plus positifs, ce qui implique que cette chute de la valeur moyenne est due à des acteurs dont le ratio s'est fortement dégradé et qui la tire vers le bas.

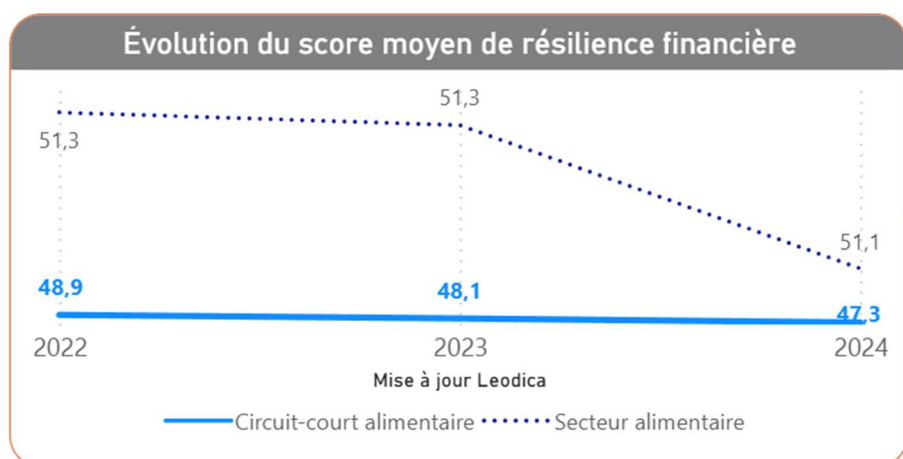




2.6.3.3 Le score de résilience financière

Le marqueur de capacité de résilience financière, exprimé sur 100, combine le risque de défaillance et un indicateur de mesure de la capacité de l'entreprise à générer, sur les 3 derniers exercices, un *cash-flow* d'exploitation important et stable grâce à l'ensemble de ses actifs : au plus il est élevé, au plus l'entreprise est résiliente financièrement et donc capable de résister seule à une crise conjoncturelle.

L'évolution du score moyen montre une stagnation sur les 3 dernières années. Il reste légèrement sous celui du secteur alimentaire qui, lui, subit une légère détérioration.

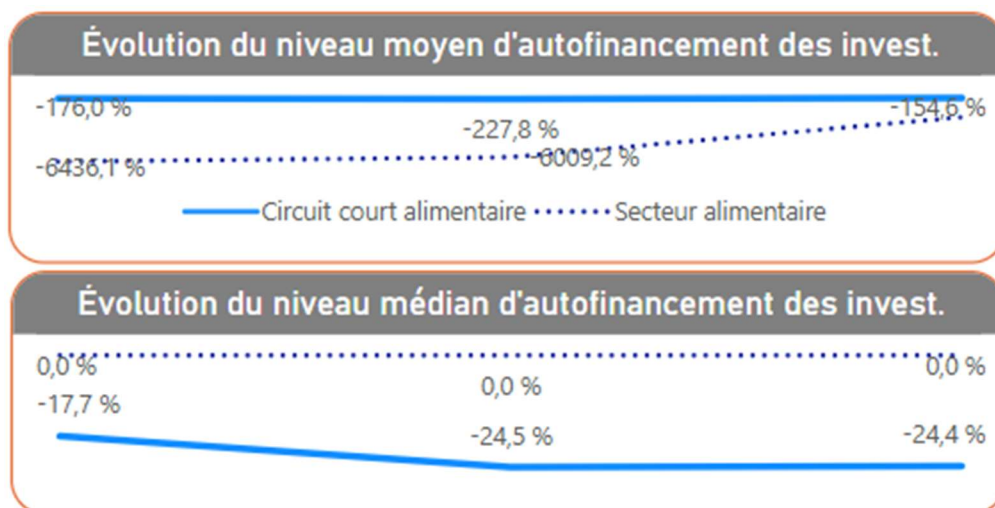


2.6.3.4 Le niveau d'autofinancement des investissements

Ce marqueur reflète le niveau d'autofinancement des investissements réalisés au cours des 3 derniers exercices. Il se calcule au départ du pourcentage des investissements de chaque exercice financé par le *cash-flow* d'exploitation de l'exercice diminué des dettes et du besoin en fonds de roulement à financer. Au plus il est

élevé, au plus l'entreprise a réussi à financer seule, par la trésorerie issue de son activité propre, ses investissements de l'exercice.

Ici aussi, il existe de fortes différences entre les acteurs de 2023 (-46,2%) et ceux de 2024 (-154,6%). Il s'agit d'une dégradation très importante pour un nombre significatif d'acteurs de ce ratio qui tire la moyenne vers le bas comme le montre les graphiques ci-dessous (moyenne et médiane du ratio).

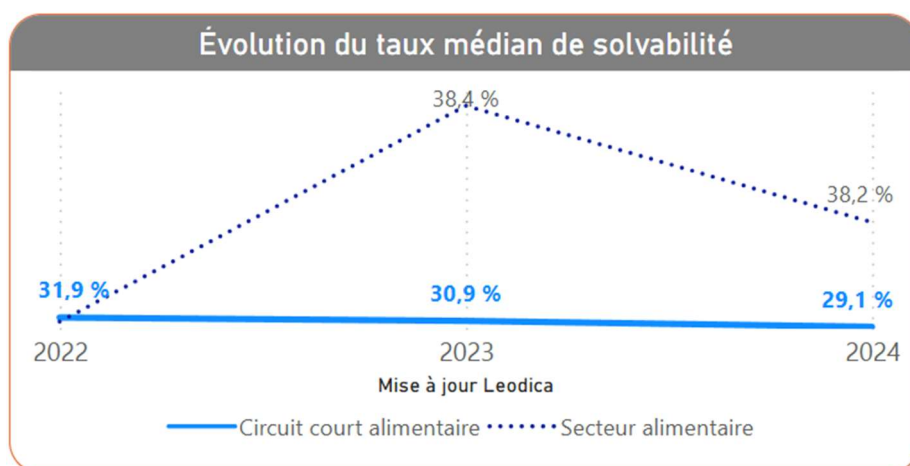


2.6.3.5 Le taux de solvabilité

Le taux de solvabilité mesure le taux d'indépendance de l'entreprise à l'égard des fonds empruntés auprès des banques, des fournisseurs, des travailleurs (précomptes et retenues ONSS) ou de l'État (TVA à verser et taxes). Au plus il est élevé, au plus l'entreprise est financée par des fonds propres, soit apportés par ses actionnaires, soit mis de côté au fil des ans par l'entreprise via l'autofinancement.

Pour cet indicateur, nous avons choisi de prendre le taux médian plutôt que moyen afin de dégager l'entreprise type.

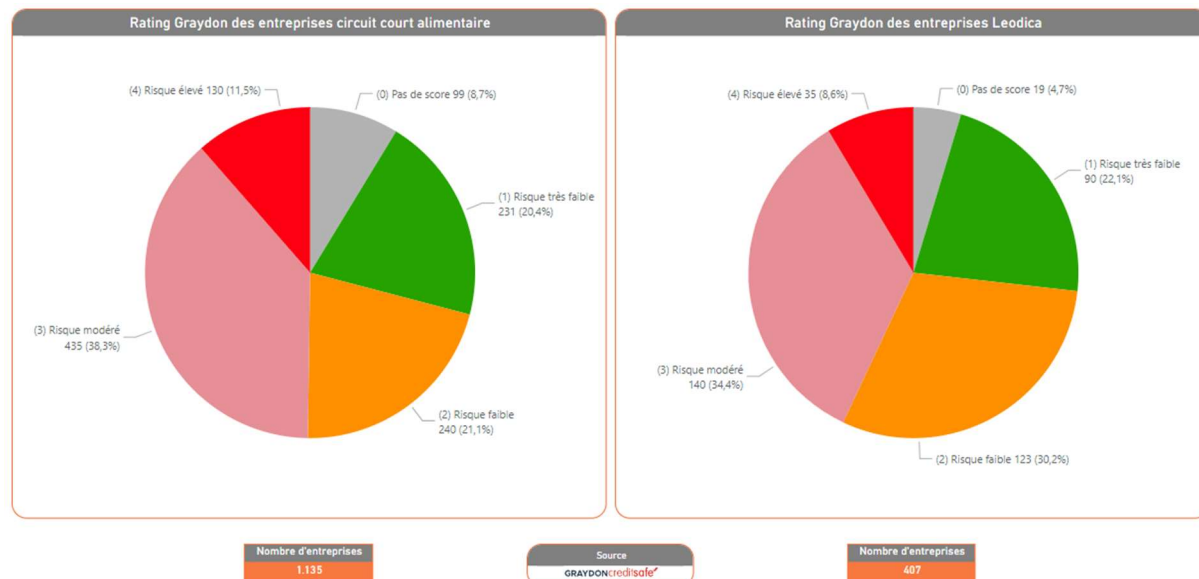
Son évolution montre qu'il stagne autour de 30% sur les 3 dernières années tandis que celui du secteur alimentaire augmente de 29,1% à 38,2%. Dans les deux cas, ceci montre que l'entreprise type est relativement peu indépendante, ce qui apparaissait déjà dans le niveau d'autofinancement des investissements.



2.7 Les indicateurs Graydon pour les acteurs du circuit court alimentaire wallon

Suite au rachat de Graydon par Creditsafe, le multiscore n'est plus disponible. Désormais, en plus du rating Graydon qui existait en 2023, on dispose du score international Creditsafe.

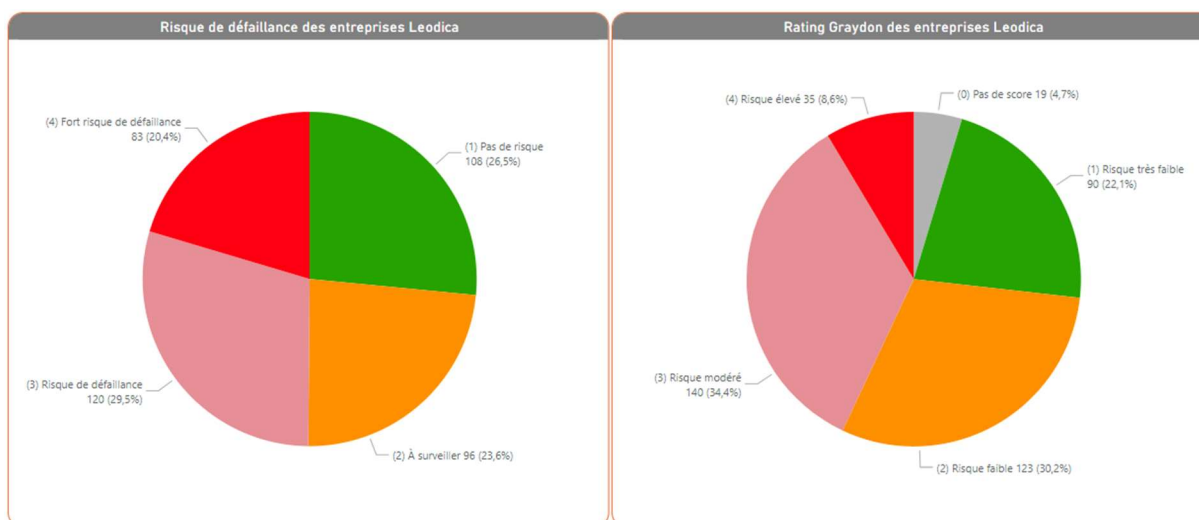
Il y a très peu de différences entre le rating Graydon et le score Creditsafe. Par ailleurs, la classification des classes de risques de 2024 est très différente de celle de 2023, ce qui rend la comparaison caduque. Dès lors, nous nous limiterons aux chiffres 2024 et au rating Graydon.



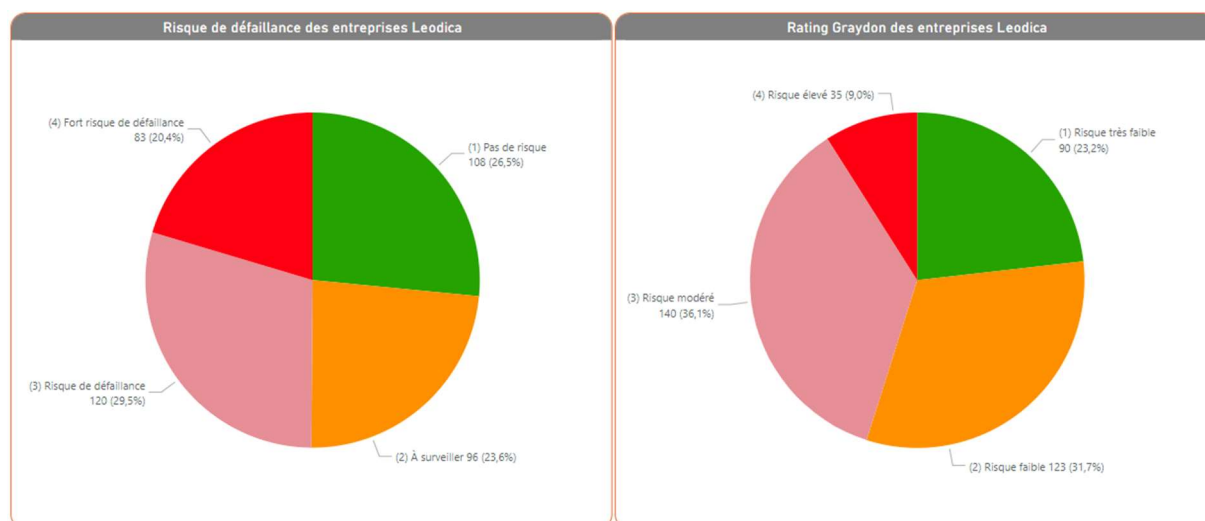
2.7.1 Le risque de défaillance de Leodica et le rating Graydon

D'emblée, on note dans le graphique ci-dessous que Graydon ne donne pas de score pour toutes les entreprises au contraire de Leodica. En fait, Graydon exclut des scores les entreprises non actives (clôture de faillite, cessation d'activités, ...).

Il convient aussi de préciser que le risque de défaillance Leodica est un indicateur **de moyen terme** (3 à 5 ans) tandis que Graydon est un indicateur **plus immédiat** puisqu'il prédit la probabilité qu'une entreprise devienne insolvable dans les 12 prochains mois.



Pour pouvoir mieux comparer les deux indicateurs, nous avons exclu de celui de Graydon les entreprises sans score.



La part des entreprises avec un fort risque de défaillance est nettement plus élevée que celle avec un risque élevé de Graydon, 20,4% contre 9,0%. Cela doit être dû, principalement, au fait que le risque de défaillance mesure le risque à moyen terme tandis que Graydon le mesure à 12 mois. La temporalité plus longue du risque de défaillance inclut logiquement plus d'entreprises.

Cela se traduit aussi dans les autres classes comme le montre le tableau ci-dessous.

Risque de défaillance		Rating Graydon	
Pas de risque	26,5%	23,2%	Risque très faible
À surveiller	23,6%	31,7%	Risque faible
Risque de défaillance	29,5%	36,1%	Risque modéré
Fort risque de défaillance	20,4%	9,0%	Risque élevé

2.8 Conclusion de l'analyse quantitative

La présente conclusion profite du fait que le nombre d'acteurs du circuit-court alimentaire wallon avec des données Leodica est nettement suffisant (statistiquement significatif) pour que les enseignements tirés de celles-ci s'appliquent à l'ensemble de 1.135 acteurs.

La valeur ajoutée territoriale reste très importante avec près de 4 entreprises sur 10 structurantes contre 2,5 sur 10 pour le secteur alimentaire et 3 sur 10 pour la Wallonie. Le circuit-court alimentaire wallon contribue donc significativement au développement économique régional même si sa contribution reste modeste étant donné sa taille mais très certainement de façon plus forte au développement économique local.

La santé financière du circuit-court montre une situation qui se dégrade : alors qu'ils étaient près de la moitié à être en bonne santé financière en 2022, ils ne sont plus que 38% en 2024. La période de forte inflation que nous venons de connaître a plus que vraisemblablement joué avec, en amont de la production, des hausses de coûts successives qui n'ont pas pu être pleinement répertoriées en aval sur les prix de vente.

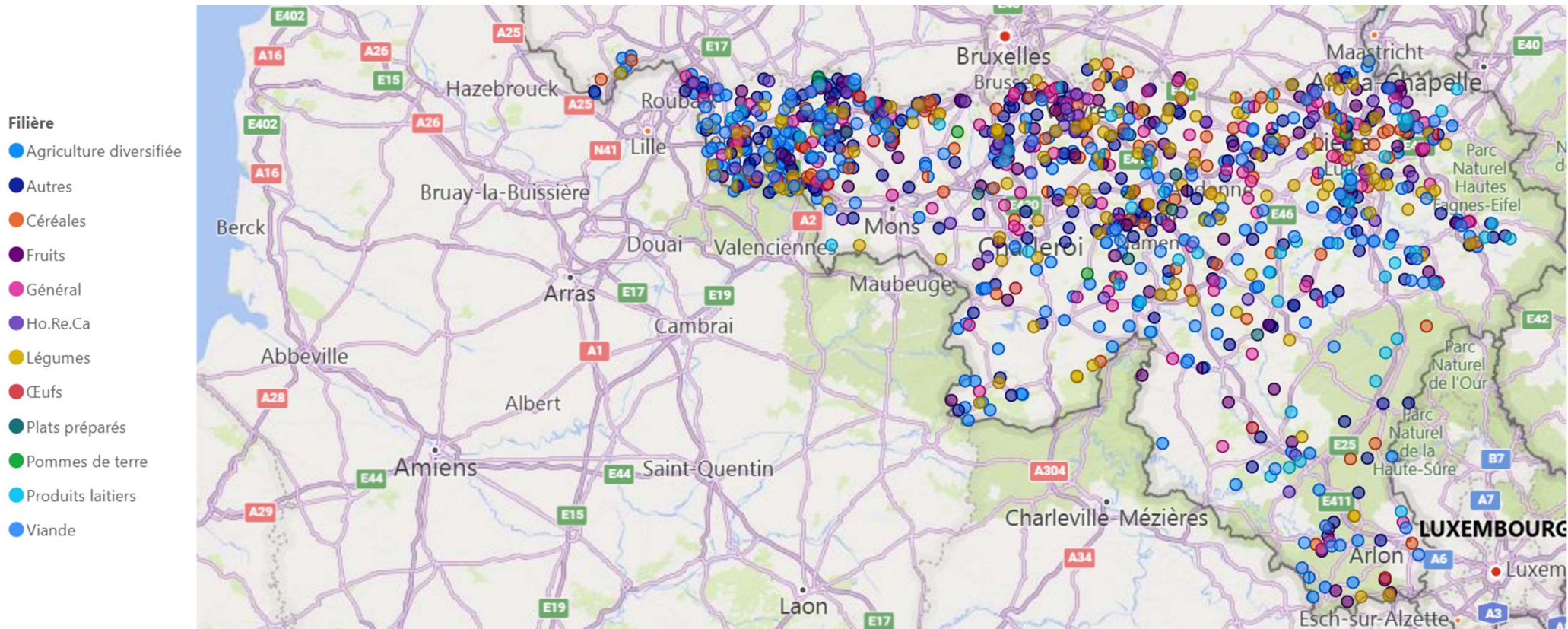
Le taux d'entreprises en croissance du circuit-court alimentaire reste légèrement au-dessus de celui du secteur alimentaire et tout de même deux fois plus élevé qu'en 2022 (8,3% contre 17% en 2024).

L'emploi direct et indirect restent stables en 2024 par rapport à 2023 avec 1.229,5 ETP directs et 3.971,9 ETP indirects. Le multiplicateur de l'emploi indirect, le REI, montre qu'à chaque emploi direct créé, 3 emplois indirects le sont dans la foulée.

La productivité du travail continue d'augmenter (+30% sur la période 2019-2023) mais reste en-dessous du seuil à partir duquel les emplois sont de relativement bonne qualité (€ 65.000).

Enfin, le risque de défaillance montre une amélioration de la situation avec un glissement des entreprises en danger vers les « À surveiller », ce qui relativise la remarque ci-dessus sur la santé financière du circuit-court. Vraisemblablement, si celui-ci accuse le coup, il n'est pas globalement menacé. Le rating Graydon vient confirmer cette conclusion.

2.9 Cartographie des acteurs du circuit court alimentaire wallon (extrait du rapport BI)



3 Annexes

Liste des Annexes

- ✓ Annexe 1 : Description des indicateurs et marqueurs Leodica
- ✓ Annexe 2 : Rapport BI

Annexe 1 - Description des indicateurs et marqueurs Leodica

ANNEXE 1 – DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES INDICATEURS-CLES LEODICA

Catégorie		Nom de l'indicateur	Unité	Description
1	Équilibre économique-financier	1.1	Propriété de l'outil de production	% Cet indicateur mesure le niveau de fonds de roulement net de l'entreprise : quel pourcentage de l'outil de production (l'actif immobilisé) est financé par des ressources financières mises à long terme à la disposition de l'entreprise ? Inférieur à 100%, l'entreprise n'est pas propriétaire de son outil de production. Très supérieur à 100%, il reflète soit une entreprise très flexible, peu ancrée dans le territoire et aisément délocalisable ou une entreprise âgée qui n'investit plus. Idéal entre 100% et 150%, en général.
		1.2	Productivité du travail	KEUR Cet indicateur mesure la valeur ajoutée générée par chaque emploi à temps plein dans l'entreprise et disponible pour à la fois rémunérer la personne mais aussi faire face aux charges financières, aux charges fiscales, ... et générer finalement du bénéfice. A l'heure actuelle, on considère qu'une VAPO de 50 à 60.000 EUR est nécessaire pour rémunérer convenablement un ETP "type".
		1.3	Emploi direct et indirect généré	ETP Cet indicateur mesure l'impact de l'entreprise en termes de création d'emplois en ETP, que ce soit directement (contrats de travail) ou indirectement (via les dépenses de consommation de ses travailleurs et les emplois générés auprès des fournisseurs par les achats de l'entreprise).
2	Équilibre de résilience	2.1	Taux de solvabilité	% Le taux de solvabilité mesure le taux d'indépendance de l'entreprise à l'égard des fonds empruntés auprès des banques, des fournisseurs, des travailleurs (précomptes et retenues ONSS) ou de l'État (TVA à verser et taxes). Au plus il est élevé, au plus l'entreprise est financée par des fonds propres, soit apportés par ses actionnaires, soit mis de côté au fil des ans par l'entreprise via l'autofinancement.
		2.2	Niveau d'activité via le taux de rotation de l'actif total	% Ce ratio de rotation de l'actif total reflète l'intensité capitalistique de l'entreprise : combien de fois l'actif total se traduit-il en chiffre d'affaires au cours de l'année ? Plus il est faible, plus l'entreprise est considérée comme relevant d'une industrie lourde, nécessitant beaucoup d'actifs pour fonctionner. Plus il est élevé, plus l'entreprise nécessite peu d'actifs pour fonctionner et est donc potentiellement très volatile et aisément délocalisable.
		2.3	Taux de couverture des dettes par le cash-flow	% Cet indicateur joue un rôle crucial car c'est un des premiers clignotants à se dégrader quand l'entreprise entre dans une spirale négative de défaillance. Il représente le pourcentage des dettes que l'entreprise peut rembourser instantanément si elle y consacre l'entièreté de son dernier <i>cash-flow</i> d'exploitation. Plus il est supérieur à 100%, plus il est favorable. En dessous de 100%, il démontre que l'entreprise a besoin de plusieurs exercices avec des cash flows positifs pour rembourser ses dettes (cas le plus fréquent).
3	Équilibre d'auto-financement	3.1	Taux de cash-flow d'exploitation généré par l'actif total	% Cet indicateur d'autofinancement montre le pourcentage de la valeur comptable de l'actif total de l'entreprise auto-financée par son dernier <i>cash-flow</i> d'exploitation, donc indépendamment de tout apport de ses actionnaires et de tout endettement. Plus il est élevé, mieux c'est. Cependant, s'il est très élevé, il témoigne d'une entreprise très performante mais peu investie en actifs, donc très flexible et très aisément délocalisable.
		3.2	Taux de <i>cash-flow</i> d'exploitation disponible (après remboursement des dettes échéant dans l'année) généré par l'actif total	% Cet indicateur d'autofinancement montre le pourcentage de la valeur comptable de l'actif total de l'entreprise financée par son dernier <i>cash-flow</i> d'exploitation diminué du montant des dettes à rembourser dans l'année, donc financée par du <i>cash-flow</i> d'exploitation disponible pour financer l'activité proprement dite de l'entreprise, hors financement à court terme. Plus il est élevé, mieux c'est. Cependant, s'il est très élevé, il témoigne d'une entreprise très performante mais

Catégorie	Nom de l'indicateur	Unité	Description
4	Équilibre territorial		peu investie en actifs, peu dépendante de l'endettement à court terme donc, de ce fait très flexible et très aisément délocalisable.
		3.3	Taux de <i>cash-flow</i> d'exploitation libre (après remboursement des dettes échéant dans l'année et couverture du BFR) généré par l'actif total %
		4.1	Taux d'évolution de l'ancrage territorial à 3 ans %
		4.2	Taux d'évolution de l'emploi direct à 3 ans %
5	Équilibre commercial	4.3	Taux d'évolution de l'investissement en actifs fixes à 3 ans %
		5.1	Part du chiffre d'affaires absorbée pour financer le BFR %
		5.2	Part des ressources financières de l'entreprise absorbées par le financement du BFR %
		5.3	Part du <i>cash-flow</i> d'exploitation %

Catégorie	Nom de l'indicateur	Unité	Description
	effectivement transformé en ressources de trésorerie		se transforme réellement en ressources de trésorerie disponibles pour financer l'activité quotidienne de l'entreprise, une fois déduits les montants non encore versés par les clients. Plus il est proche de 100%, mieux c'est !
6	6.1 Actif par personne occupée	KEUR	Cet indicateur d'équilibre opérationnel permet de mesurer le volume d'actif induit par chaque personne occupée. Trop élevé, il met en évidence le surdimensionnement de l'entreprise par rapport à l'emploi direct généré et témoigne d'un problème de manque de productivité (signe potentiel de l'exploitation d'une niche fiscale) et trop faible, il est très souvent le signe qu'une part significative du volume d'emploi est externalisée tout en gardant le contrôle de l'outil de production.
	6.2 Part de la valeur ajoutée absorbée par le paiement des frais de personnel	%	Cet indicateur d'équilibre opérationnel reflète la part de la valeur ajoutée de l'entreprise qui est affectée au seul paiement de ses frais de personnel. Négatif, il témoigne de l'incapacité de l'entreprise à générer de la valeur ajoutée. Supérieur à 65%, il est considéré comme un signal significatif de la fragilité financière de l'entreprise, fragilité d'autant plus grandissante si cet indicateur reste plusieurs années au-dessus de 65%, voire augmente régulièrement avant de tomber en territoire négatif.
	6.3 Croissance du <i>cash-flow</i> d'exploitation à 3 ans	%	Cet indicateur de performance opérationnelle met en exergue la croissance sur 3 années du <i>cash-flow</i> d'exploitation de l'entreprise. Plus il est élevé, plus il témoigne d'une entreprise performante dans la durée, capable de générer par sa seule activité des ressources d'autofinancement toujours plus importantes et se libérant ainsi du financement de ses propriétaires et de ses prêteurs.



Annexe 2 - Rapport BI

Accès au rapport BI via la licence nominative dédiée à Wallonie Entreprendre.